

**OFIS SECURITY SYSTEMS**

**Kello VISIOX7**

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité



Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3625 du Mardi 13 Septembre 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Paroisse Sainte Rita de Moukondo (archidiocèse de Brazzaville)

### Célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Communauté Saint Kisito du Congo



L'archevêque de Brazzaville (en chasuble) accompagné des prêtres concélébrants. (Page 8)

## Handball

### Caïman et ASEL, nouveaux champions du Congo

(P.13)

## 71<sup>e</sup> assemblée générale de l'Onu

### Le Congo soutient la réforme des Nations unies

(P.3)

## 18<sup>e</sup> session du Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire...

### Près de 300 participants échangent sur l'avenir de la qualité de l'éducation



Les membres du gouvernement, au premier plan.

(P.13)

## Election présidentielle gabonaise

### Le Gabon suspendu au verdict de la Cour constitutionnelle, après le recours de Jean Ping



Marie-Madeleine Mburantsuo. (P.3)

## Première circonscription de Talangaï (Brazzaville)



Hyacinthe Ingani. (P.7)

### La question de la reconstruction des maisons détruites, toujours d'actualité

## Ministère de la communication et des médias

### Le déploiement de la T.n.t confié à la société chinoise Star times

(P.6)

**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89



**betoc consulting**

Distributeur officiel des produits  
ESET au Congo



JUSQU' A  
**31%**  
DE REDUCTION  
SUR L' ACHAT DES  
ANTIVIRUS ESET

**PARTICULIER**

~~14 000 CFA~~

**11 000** CFA

SMART SECURITY  
1 Poste 1 an

~~25 000 CFA~~

**18 000** CFA

SMART SECURITY  
3 Postes 1 an

~~18 000 CFA~~

**13 500** CFA

NOD 32  
3 Postes 1 an

**ENTREPRISE**

~~110 000 CFA~~

**75 000** CFA

HOME OFFICE SECURITY 5 postes 1 an  
5 postes de travail + 5 terminaux mobiles  
(téléphone et tablette sous android)  
+ 1 serveur de fichier (Windows et Linux)

**COMMANDEZ  
MAINTENANT**

+242 06 610 50 50/ 05 533 83 83  
commande@beto-consulting.com  
www.beto-consulting.com

Offre disponible du 06 Septembre au 06 Octobre 2016.

Livraison par mail (un lien de téléchargement et une licence sous 24h).

Contact : 1234 rue Mayombe Plateaux des 15 ans - mail: info@beto-consulting.com

**Job Opportunity**

**POSITION:** Marketing and Sales Assistant (M/W)  
Pioneer Ecotourism Society in the Republic of Congo involved in the conservation of endangered species, such as lowland gorillas, seeks a Marketing and Sales Assistant to join our Marketing and Sales team.

He / she will in general (but not limited to) be required to: contact customers or prospects, to publicize the services offered by the company and anticipate their changing needs; generate sales. Assist customers on arrival and departure (hotel borders Customs -Meet & Greet-) and with their visit of the city of Brazzaville (distribute flyers, help them around). Follow up of commercial actions and their evolution; participate in the development of sales support materials; participate in the design and creation of Marketing and communication supports; ensure the processing of reservations and pre-billing (Training will be provided); update and organize the Marketing and sales managers schedule and appointments; generate sales and, effectively accomplish all tasks assigned by the Marketing and Sales manager.

**Profile Sought**

- Graduate School of Business and Management, BTS in commercial action or BTS in sales force; Master in Social Communication or MBA in Project Management.
- One to three years' experience in marketing/selling premium products or services or; Three years dual commercial experience in a B2B and B2C environment.
- Knowledge of sales and merchandising methods, appointment making, need identification
- Analytical abilities and ability to develop need tailored proposition with personalised itinerary examples.
- Ability to develop manage and evaluate a budget
- Excellent computer literacy
- Proficient in English language
- Knowledge of business reporting software is a plus.
- Able to identify business opportunities, and be aware of the associated risks.
- Ability to design and write a sales pitch, an action plan and a marketing strategy
- Marketing and customer focus (internal and external)
- Social qualities: listening, empathy, persuasiveness, persistence, energy and perseverance to try again after possible failures.
- Strong commercial skills to arouse the irrevocable need to purchase in clients or prospects during negotiations
- Responsiveness, availability, reliability, Trustworthiness
- Ability to work under pressure and handle stress.
- Strong ability to learn to master in a short time the area of the company's business and its key players.

**Contact:** iris@odzala.com

MINISTERE DES HYDROCARBURES  
DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**N°16-001 / MHC/DGH**

1. La République du Congo, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), les sociétés Total E&P Congo, eni Congo (ENI Congo), Africa Oil & Gas Corporation (AOGC), Kontinent Congo S.A. (Kontinent), Petra Congo (PECTO) ont signé le 14 juillet 2015 l'Accord relatif au régime applicable aux permis d'exploitation Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli/Litanzi II et les Contrats de Partage de Production y relatifs.

Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli/Litanzi II constituent un bloc cohérent de permis d'exploitation dénommé «PNGF Secteur Sud» avec certaines installations interdépendantes.

Dans le cadre de la restructuration de leurs activités pétrolières en République du Congo, Total E&P Congo (opérateur) et eni Congo (non opérateur) ont décidé de renoncer à leurs participations dans les permis d'exploitation Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli/Litanzi II, avec effet au 31 décembre 2016.

2. Le Gouvernement Congolais par le biais du Ministère des Hydrocarbures sollicite des candidatures en vue de constituer la liste restreinte des sociétés internationales intéressées qui pourront participer à l'appel d'offres pour reconstituer les groupes contracteurs Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli/Litanzi II, par deux sociétés non affiliées, au moyen de la reprise des participations rendues disponibles, et la désignation de l'une d'elles en qualité d'opérateur avec effet au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

3. Les sociétés internationales intéressées sont invités à fournir à l'appui de leurs manifestations d'intérêt, les informations indiquant leurs capacités techniques et financières nécessaires à cet effet.

4. Les sociétés intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous par courrier ou par Tél (242) 04416 82 34/05 558 84 11 aux heures suivantes: de 8h30 à 14h (heure

locale: GMT +1) ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

Direction Générale des Hydrocarbures.  
B.P 2120, Brazzaville Tel: (242) 81 3740/  
(242) 05 558 84 11/ (242) 04416 82 34  
E-mail: dghsecretariat@gmail.com

5. Les manifestations d'intérêt devront parvenir par courrier postal, avec accusé de réception, ou transmis directement au cabinet du Ministre des Hydrocarbures, avec copie à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le 16 septembre 2016 à 14 heures à l'adresse suivante:

Ministère des Hydrocarbures BP 2120  
– Brazzaville - CONGO.  
E-mail: E-mail:cabinet\_mhcongo@yahoo.fr

*Fait à Brazzaville,  
le 7 septembre 2016*

Le Directeur général des Hydrocarbures

**Serge Marie Aimé  
NDEKO**

Election présidentielle gabonaise

Le Gabon suspendu au verdict de la Cour constitutionnelle, après le recours de Jean Ping

Après les émeutes brèves, mais violentes qui ont suivi l'annonce, le mercredi 31 août 2016, de la réélection du président Ali Bongo-Ondimba, avec 49,85% des voix, à l'issue du scrutin présidentiel du samedi 27 août, le destin du Gabon est, désormais, entre les mains de la Cour constitutionnelle, après le recours introduit le dernier jour du délai, jeudi 8 septembre, par le candidat de l'opposition, Jean Ping, arrivé en deuxième position avec 48,23% des voix. Institution souvent considérée comme inféodée au pouvoir, la Cour constitutionnelle n'a que deux alternatives, mais chacune a ses risques: confirmer la victoire du président Ali Bongo-Ondimba, avec comme risque de voir le Gabon imploser à cause de la contestation de l'opposition; proclamer Jean Ping comme élu et susciter contre elle la colère du clan Bongo et ses partisans. Des deux choses l'une. Mais laquelle? Verdict avant le 23 septembre.

Après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, par Pacôme Moubelet-Boubeya, ministre de l'intérieur, de la décentralisation, de la sécurité et de l'hygiène publiques, les candidats avaient huit jours pour introduire des recours en contestation auprès de la Cour constitutionnelle. Critiquant cette institution comme inféodée au pouvoir, Jean Ping, qui s'est autoproclamé vainqueur de la présidentielle, clamait à qui voulait l'entendre qu'il ne déposerait pas de recours. Il exigeait seulement que la Cenap (Commission électorale nationale autonome et permanente) procède au recomptage des voix, bureau de vote par bureau de vote, dans la province du Haut-Ogooué. Au dernier jour du délai de 8 jours, il a finalement introduit son recours, en demandant à la Cour constitutionnelle de revoir les résultats de la province du Haut-Ogooué. En effet, Jean Ping l'a emporté par 60,88% des voix contre 37,33% à Ali Bongo-Ondimba, dans la province de l'Estuaire, qui abrite la capitale Libreville, et qui a le corps électoral le plus important (261.643 inscrits pour 123.884 votants, soit un taux de participation de 47,35%). Il a aussi gagné par 68,26% contre 29,67% dans la province de l'Ogooué maritime qui abrite la deuxième ville du pays,

Port-Gentil. Il est sorti aussi premier dans beaucoup d'autres provinces. Par contre, Ali Bongo-Ondimba l'a emporté par 95,46% contre 4,31% à Jean Ping, dans le Haut-Ogooué, la deuxième province qui a le corps électoral le plus important (soit 71.714 inscrits pour 71.667 votants). Signalons que ce sont les résultats de cette province, voisine des départements des Plateaux et de la Cuvette-Ouest au Congo-Brazzaville, qui ont renversé la tendance, donnant au final comme vainqueur, Ali Bongo-Ondimba avec 49,85% (soit 177.722 voix), contre 48,23% (soit 172.128 voix) à Jean Ping. Le taux de participation au niveau national est de 59,5% (soit 627.805 inscrits pour 373.310 votants). La mince différence de 1,62% (soit 5.594 voix), qui fait la victoire proclamée d'Ali Bongo-Ondimba, a nourri toutes les suspicions de l'opposition et même de la communauté internationale. Alors qu'il disait aussi à qui voulait l'entendre qu'il allait introduire des recours pour contester les résultats de Jean Ping dans certaines provinces, le camp d'Ali Bongo-Ondimba, qui a, entre-temps, enregistré la démission du deuxième vice-premier ministre, ministre de la justice et des droits humains, garde de sceaux, Séraphin Moundounga, n'a finalement pas fait de recours. Dirigée par une femme, Marie-Ma-



Des partisans de l'opposition manifestant à Libreville pour contester les résultats annoncés. Plus d'un millier d'entre eux ont été arrêtés tandis que les émeutes auraient fait cinq morts. Mais on parle de plus d'une centaine de morts à travers le pays et d'importantes destructions. (Ph. Marco Longari. AFP)

deleine Mborantsuo (61 ans), juriste compétente dont on dit qu'elle a été la campagne de Bongo père, avec qui elle a eu trois enfants, la Cour constitutionnelle gabonaise est composée de 9 juges appelés conseillers. Avec l'élection présidentielle de cette année, elle connaît une pression sans doute jamais vécue depuis sa création y a 25 ans. La communauté internationale et les pays amis du Gabon, comme la France, les Etats-Unis d'Amérique, l'Union européenne, l'Union africaine, etc, demandent à ce qu'elle soit objective dans sa décision et traduise réellement la vérité des urnes. Ce qui signifie que la décision qu'elle rendra, au plus tard le 23 septembre, devra être étayée par la preuve des urnes, notamment les procès-verbaux, tels que signés par les membres des bureaux de vote représentant chaque candidat. Or, les chefs d'Etat mettent souvent à la tête de cette institution, très capitale dans la légitimation d'un pouvoir démocratiquement élu, des personnalités dont l'allégeance leur est acquise. Si ce manège a fonctionné les années passées, il a commencé à montrer ses limites. On l'a vu, en Côte d'Ivoire avec la controverse sur les résultats de l'élection présidentielle de 2010, annoncés par le Conseil constitutionnel,

dirigé alors par Paul Yao N'Dré, un proche du président Laurent Gbabo qui l'avait donné vainqueur, dans des circonstances troubles, contre Alassane Ouattara. Paul Yao N'Dré avait dû se confondre en excuse, de retour dans son pays en 2011, après des mois d'exil au Ghana. «Nous sommes tous responsables de ce qui est arrivé: le président actuel (Alassane Ouattara), le président parti (Laurent Gbabo), les citoyens, les médias; tout le monde est responsable», avait-il confié à la presse, comme pour noyer sa responsabilité. Alors que la mission médiatrice de quelques chefs d'Etat de l'Union africaine, que devait conduire le président tchadien Idriss Déby, a été reportée sine die, l'Afrique et le monde regardent aujourd'hui Mme Mborantsuo au Gabon, pays en pleine tension: dire la vérité des urnes, quelles que soient les conséquences qu'elle pourrait encourir, une bien lourde responsabilité! Comme quoi, les politiciens africains doivent apprendre à gagner leurs élections dans les urnes, au lieu de compter sur des manèges. Car il arrive toujours que même les fétiches ne produisent plus les effets escomptés, quand les choses sont si claires.

Joël NSONI

Congo

Clément Mouamba en séjour privé en France

Selon le quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», dans son édition du lundi 12 septembre 2016, le premier ministre Clément Mouamba a effectué un séjour privé en France, au cours duquel il a eu des contacts avec des officiels français, notamment le ministre français de l'économie et des finances, Michel Sapin. «Le 6 septembre, le premier ministre Clément Mouamba, a rendu une visite de courtoisie au ministre français de l'économie et des finances, Michel Sapin, dans ses bureaux à Bercy. A bâtons rompus, les deux hautes autorités ont partagé leurs points de vue», écrit notre confrère Noël Ndong dans le quotidien.



Michel Sapin (ç g.) et Clément Mouamba.

Dans une interview accordée au quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», le premier ministre Clément Mouamba explique qu'il s'agissait «de présenter le Congo, son nouveau visage depuis le changement de la Constitution et l'élection présidentielle. Nous avons un sentiment d'attentisme. Aujourd'hui, les échanges ont repris». Le premier ministre parle aussi du «dialogue inter-congolais sans tabous, avec l'opposition et avec les pays amis». «J'ai rencontré l'ambassadrice des Etats-Unis, ainsi que le nouvel ambassadeur de France. J'ai aussi rencontré certains membres de l'opposition, car j'estime qu'il faut privilégier le vivre-ensemble. A Paris, il s'agit de saluer les amis et leur rappeler que nous sommes un pays qui a des institutions établies et une Constitution qui se doivent d'être respectées par tous», a-t-il poursuivi. Signalons que le premier ministre va regagner Brazzaville le mercredi 14 septembre.

MM.

71<sup>e</sup> assemblée générale de l'Onu

Le Congo soutient la réforme des Nations unies

La 71<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies s'ouvre, au siège de l'organisation, à New York (Etats-Unis d'Amérique), le 13 septembre 2016. A l'occasion de cet événement, le Cinu (Centre d'informations des Nations unies) à Brazzaville a organisé, vendredi 2 septembre 2016, un débat avec des journalistes, des responsables des organisations de la société civile et des étudiants de la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi.

Animé par Flamel Alain Mouanda, directeur Onu au Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, en présence de Prosper Mihindou-Ngoma, responsable du Cinu, le débat a porté sur les conclusions de la 70<sup>e</sup> session axées sur le bilan des 70 ans l'Onu qui a, également, marqué la transition des O.m.d (Objectifs du millénaire pour le développement) à l'agenda de développement post-2015, fondé sur la mise en œuvre des O.d.d (Objectifs de développement durable). Flamel Alain Mouanda a confirmé qu'une délégation congolaise participera à la 71<sup>e</sup> session de

l'assemblée générale des Nations unies, à New York. Selon lui, l'année 2016 coïncide avec le début de la mise en œuvre de l'agenda post-2015 pour le développement durable et du premier plan décennal de l'agenda 2063 de l'Union africaine. L'assemblée générale regroupe 193 Etats membres et chaque session s'étend sur un an, tout en rappelant les activités qui ont marqué la 70<sup>e</sup> session. A ce jour, l'assemblée générale a déjà adopté 299 textes de résolutions que les Etats sont tenus de mettre en œuvre, suivant leur pertinence. Ces résolutions portent sur l'ensemble de thématiques abordées par l'assemblée générale des



Flamel Alain Mouanda pendant son exposé.

Nations unies, a dit Flamel Alain Mouanda. Pour les perspectives de la 71<sup>e</sup> session, la délégation congolaise pourrait porter, entre autres, des idées fondées sur la réaffirmation de l'engagement du Congo en faveur du multilatéralisme, qui est un des axes cardinaux de la politique

étrangère congolaise. Le discours du Congo en plénière, dans les commissions ainsi que dans d'autres réunions de haut niveau est bâti comme un leitmotiv autour de ce principe directeur. Le conférencier a, également, souligné que les attentes du Congo à cette session devront être précisées quant à la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030, en cohérence avec l'agenda 2063 de l'Union africaine. La question de la réforme de l'Onu reste pendante et constituera toujours un centre d'intérêt important dans les débats, notamment les aspects relatifs à la revitalisation de l'assemblée générale. D'ailleurs au sujet de la réforme, le Congo en tant que membre du comité des dix de l'Union africaine sur la réforme du conseil de sécurité prend une part active au processus en cours et soutient la réforme de cette institution dans son ensemble, afin qu'elle réponde aux exigences d'un monde en pleine mutation. Le soutien à la revitalisation de l'assemblée générale, en tant que principal organe délibérant, véritablement universel et démocratique s'inscrit dans cette perspective, a conclu, le fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des congolais de l'étranger.

Philippe BANZ

F.a.c (Forces armées congolaises)

Le colonel Lazare Mouanga inhumé à Yaka-Yaka

Décédé le 21 août 2016, à Angers, en France, en sa 75<sup>e</sup> année, le colonel à la retraite, Lazare Mouanga, officier supérieur des F.a.c (Forces armées congo-

du Pool. Un hommage lui a été rendu, mardi 6 septembre de 2016, par les autorités de la Force publique, au nombre desquelles, le vice-amiral Jean-Dominique



Lazare Mouanga.

Okemba, secrétaire général laises), a été inhumé au caveau familial de Yaka-Yaka, dans le département (Suite en page 6)

**Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**

Notaire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,  
Tél: 06664.85.64/04432.52.12

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire- République du Congo.

**COMPAGNIE PARISIENNE FORMATION ET LOGISTIQUE  
en sigle «B.I.M.V»**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE  
AU CAPITAL DE F. CFA 40.000 Euro**

Siege Social: 75, Boulevard Haussmann, 75008-PARIS

Immatriculée au RCS de Paris sous le n° 487 679 458

Siege de la succursale : Prolongement de l'avenue Charles de Gaulle,

Rond-point Kassai «Tour Miroir»

Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO.

**NOMINATION DU RESPONSABLE DE LA SUCCURSALE-  
MODIFICATIF DE L'OBJET SOCIAL**

Suivant le procès-verbal de décisions ordinaires de l'associé unique, déposé au rang des minutes de Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 18 août 2016, enregistré au domaine de timbre, le 11 Août 2016, sous le folio 108/ 1N°564, déposé au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 26 Août 2016, l'associé unique de la COMPAGNIE PARISIENNE FORMATION ET LOGISTIQUE, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, ont constaté la démission du responsable de la succursale de Pointe-Noire et procédé à la nomination du nouveau responsable, ainsi que l'extension de l'objet social, selon les caractéristiques ci-après:

sieur Noël HAEGEMAN a démissionné au poste de co-gérant. Ainsi la société sera désormais administrée et gérée par Monsieur THIERRY COLIN.

**Objet social:** La société aura désormais pour activités:

- La formation de tous ordres auprès de tout public;
  - La prestation de services;
  - La mise à disposition de personnel marin;
  - La sureté d'installation maritime;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

*Pour insertion.*

**Maître G. Christian  
YABBAT-LIBENGUE**

**Éléments modifiés:**

**Gérance de la succursale:** Mon-

**INSERTION CONSTITUTIVE**

**Suivant acte sous seing privé, il a été institué  
une société à responsabilité limitée Unipersonnelle  
(SARLU) présentant des caractéristiques suivantes:**

**Dénomination sociale:**  
SERVICES CONSTRUCTIONS ENGINEERING  
PROCUREMENT, en  
sigle SECOENPRO

général, transit

**Administration de la société:** Monsieur Rosario BONVISSUTO.

**Apports:** en numéraire ;

**Durée:** 99 ans;

**Capital social:** 1.000.000  
francs CFA;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 266;

**Siège social:** Avenue du Docteur Denis LOEMBA, n°23, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro: CG/PNR/16 B 1107.

**Objet:** Construction bâtiment et travaux publics, ingénierie, approvisionnement; central d'achat, import-export, prestation de services, transport

**Cabinet d'Avocats  
GOMES**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,

vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,

Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville

B.P.1431 Tél. 22 294 13 34/05 736 64 64

République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**«CMA CGM CONGO»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au Capital de F CFA: Dix Millions (10 000 000)

Siège social : 15 Boulevard Charles De Gaulle

Immeuble «IMMOCO», Boîte postale 884

RCCM : 08 B 251

Pointe-Noire- République du Congo

Aux termes des Procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration et des Délibérations de l'Assemblée Générale Mixte de la société «CMA CGM CONGO» SA, tenue à Marseille (France), respectivement le 31 mars et le 18 mai 2016, déposés au rang des minutes du Notaire soussigné, le 17 août 2016, enregistrés à Pointe-Noire le 18 août 2016, Folio 145/4, n°5899; les résolutions suivantes ont été prises:

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015;
- Affectation du résultat;

- Application de l'article 35 des statuts de la société par suite de la perte de plus de la moitié du capital social.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal desdits Procès-verbaux au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 août 2016, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 2 septembre 2016*

**Maître Christèle  
Elianne BOUANGA-  
GNIANGAISE,**  
Notaire

**Ouverture à Bacongo  
Espace JDD (Ex-Bizamba)**

**Restaurant-V.i.p - Night club**


**Croisement avenue des 3 Francs -  
avenue De brazza.**

**Renseignements: 06 664 92 31**

**REMERCIEMENTS**

Dans l'impossibilité de joindre tout le monde, DANDOU Nathan, MASSENGO Justin, NSOSSANI Adam, Mme MICHELINE Martin remercient sincèrement tous ceux qui les ont soutenus pendant le décès de leur mère, grand-mère, NKOUSSOU Germaine, décédée le 16 juillet 2016 au CHU.

**Nathan DANDOU**



Ecole Privée  
**MEPY SCHOOL**  
sise au Quartier Raffinerie

**Nouveau!!!  
Une Nouvelle Ecole !  
Ouah Ouh !!!**

Guide n°1 de la Formation  
Une Ecoute pour bien faire  
Une Ecoute pour une Sagesse  
Une Ecoute pour une Bonne Education  
Une Ecoute à votre Service

**Travail ~ Discipline ~ Réussite**

## Projet Lisungi - Système de filets sociaux

# Dix millions de dollars octroyés par la Banque mondiale, pour la deuxième phase

La deuxième phase du Projet Lisungi - Système de filets sociaux va se dérouler de juin 2017 à décembre 2018, grâce à un financement additionnel de dix millions de dollars Us (environ 6 milliards de francs Cfa) de la Banque mondiale. C'est ce qui a été annoncé lors d'un point de presse co-animé, vendredi 9 septembre 2016, à Brazzaville, par Mme Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité et Djibrilla Issa, représentant-résident de la Banque mondiale.

Djibrilla Issa a salué les efforts du Projet Lisungi consistant à faire fonctionner un système de transferts monétaires octroyés aux ménages pauvres. 3.455 ménages à travers le pays ont bénéficié de ce système de filets sociaux, leur permettant ainsi d'entreprendre des activités génératrices de revenus. La Banque mondiale a pris l'engagement d'apporter un financement additionnel, afin d'augmenter la couverture actuelle et étendre les activités du Projet Lisungi à d'autres villes du pays.

D'après lui, la première phase du projet s'est focalisée sur les transferts monétaires, pour favoriser l'accès des enfants issus des familles pauvres, à l'éducation et à la santé. La deuxième phase doit élargir la couverture, pour permettre aux différents bénéficiaires de participer à d'autres activités génératrices de revenus. «Il faudrait que les bénéficiaires des transferts monétaires arrivent à avoir une activité pé-

renne, accèdent à la formation professionnelle, aux actions d'appuis à la création d'entreprises, développer leurs propres activités et générer des ressources financières, pour qu'à terme ils sortent de la pauvreté et soient autonomes, en développant leurs propres activités susceptibles de générer des ressources financières», a-t-il souligné.

Djibrilla Issa s'est aussi réjoui des résultats engrangés par Lisungi, dans sa première phase, notamment l'augmentation du taux de fréquentation scolaire constatée auprès des enfants des ménages bénéficiaires à Makoua et Oyo (Cuvette), passée de 71 à 89% et de 63 à 93%. Il a été constaté, a-t-il expliqué, que 24% des ménages où des personnes ayant bénéficié des transferts monétaires ont déjà initié des activités commerciales, acheté des équipements agricoles, et cela leur permet de se prendre en charge. S'agissant des défis à relever,



Le présidium avec Mme Antoinette Dinga-Dzondo (au milieu).

Djibrilla Issa a souhaité que les fonds de contre-partie de l'Etat congolais soient disponibles dans les délais, pour la continuation du programme et éviter le retard dans le paiement des transferts monétaires et créer aussi une synergie et une cohérence entre les différents programmes d'appui aux populations vulnérables menés par les différents départements ministériels au Congo. Il a précisé que la Banque mondiale et ses partenaires techniques et financiers continueront à appuyer le Congo, pour apporter des financements additionnels et passer à l'échelle supérieure pour bâtir sur des résultats positifs acquis.

Pour sa part, la ministre Dinga-Dzondo a insisté sur la bonne gestion des fonds, car bon nombre de ménages, a-t-

elle dit, sortent déjà de l'état de pauvreté. Les premiers bénéficiaires sont les populations les plus pauvres dont la dépense par tête se situe sous le seuil de pauvreté alimentaire (16.972,5 F Cfa par mois). Pour ce qui est des filets sociaux, elle a annoncé que le registre social unifié et le système de gestion de l'informatique sont en cours de développement. Quant au registre social unifié, a-t-elle signalé. Il compte à ce jour, 19.274 ménages. En somme, la ministre Dinga-Dzondo a salué les résultats de la mission de supervision de la Banque mondiale venue de Washington, qui a permis une pré-évaluation de la deuxième phase du Projet Lisungi.

Alain-Patrick MASSAMBA

P.d.r (Parti des démocrates pour le renouveau)

## Nsana-Nsayi milite pour l'exclusion de l'U.m.p de la composante des partis du centre

Dans un point de presse qu'il a animé samedi 10 septembre 2016, à l'Hôtel Phœnix, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, le président du P.d.r (Parti des démocrates pour le renouveau), parti situé au centre, Prince Merveilleux Nsana-Nsayi a annoncé la décision prise par son parti de ne plus voir l'U.m.p (Union pour un mouvement Populaire), le parti dirigé par le ministre Digne Elvis Tsalitsan-Okombi, siéger aux côtés des partis du centre. Car, selon lui, l'on ne peut pas appartenir au centre et plaider pour la Mouance présidentielle, autrement dit la majorité ou mettre en place une nouvelle mouance présidentielle. «Cette façon de faire ne crédibilise pas l'espace central, face aux autres forces politiques», estime-t-il.



Prince Merveilleux Nsana-Nsayi.

La décision du P.d.r est consécutive à la conférence de presse donnée par le président de l'U.m.p, le 4 septembre 2016, à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville, pour marquer sa rentrée politique. Le ministre Digne Elvis Tsalitsan-Okombi avait donné cette conférence de presse sur le thème: «Ensemble vers une nouvelle mouance présidentielle plus cohérente, plus jeune, plus dynamique et plus disciplinée pour Denis Sassou-Nguesso».

Cette attitude du président de l'U.m.p n'a pas laissé indifférent le P.d.r dont l'instance dirigeante s'est réunie en session extraordinaire, pour l'examen de la situation et a pris la décision de militer pour l'exclusion de l'U.m.p de la composante des partis du centre. «Le 29 mai 2016, au cours de notre déclaration, nous l'avons dit et nous le répétons aujourd'hui que le P.d.r est un parti de la rupture, que ce terme ne soit pas un simple slogan, mais il doit être traduit dans les faits. Oui, cette rupture doit aussi intervenir au niveau du centre. Le P.d.r a toujours su militer et défendre les valeurs du centre. Comme l'indique ce terme, les partis du centre sont ni à la mouance présidentielle, ni à l'opposition. La configuration politique actuelle nous montre, depuis quelques temps, qu'il existe, dans notre pays, trois composantes politiques à savoir: la majorité, l'opposition et les partis du centre». a-t-il indiqué.

Prince Merveilleux Nsana-Nsayi a ensuite rappelé la ligne fondamentale du centre: «Le centre a toujours fait du dialogue son cheval de bataille. Il a toujours joué à l'apaisement entre deux forces antagonistes. La preuve: en 2014, la coordination générale des partis et groupements politiques du centre avait lancé l'Initiative nationale pour l'apaisement, en sigle Ina, et bien d'autres choses ont été accomplies par le centre. Le peuple congolais en est témoin». Le président du P.d.r constate que, «dans ce pays, depuis la Conférence nationale souveraine qui donna naissance au multipartisme, jusqu'à nos jours, avons-nous déjà vu un parti de la majorité défendre les valeurs de l'opposition? Avons-nous déjà vu un parti de l'opposition plaider pour la mouance présidentielle? A notre avis, nous pouvons dire non! Ce qui revient à dire que l'on ne peut pas être en même temps au centre et à la mouance présidentielle. La rupture doit intervenir. Nous devons rompre avec ces méthodes politiciennes. Le président Digne Elvis Tsalitsan-Okombi a fait son choix, celui de la mouance présidentielle et nous respectons son choix». C'est pourquoi Prince Merveilleux Nsana-Nsayi demande à la coordination générale des partis du centre d'intérioriser ce message et de prendre ses responsabilités. Pour le P.d.r, l'heure est arrivée de faire la politique autrement et que les partis du centre se réorganisent pour plus de visibilité, de crédibilité et d'efficacité. Pour terminer, le président du P.d.r a annoncé que son parti fera sa rentrée politique 2016-2017, dans les tout prochains jours, sous le thème: «En avant pour plus de visibilité, de crédibilité, et d'efficacité des partis du centre».

Pascal Azad DOKO

## 6<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association Elikia 2016

### Saturnin Jean-Claude Ntari réaffirme l'attachement aux idéaux de Denis Sassou-Nguesso

L'Association Elikia 2016 a soufflé ses six bougies, en organisant une grande rencontre de ses membres venus des tous les arrondissements de Brazzaville, vendredi 9 septembre 2016, au Club dancing Foyer des anciens combattants (Baba Boom), à Bacongo. C'étaient les premières retrouvailles depuis l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, et à cette occasion, le président de l'association, Saturnin Jean-Claude Ntari a prononcé une allocution solennelle pour renouveler l'attachement d'Elikia 2016 aux idéaux prônés par le président de la République Denis Sassou-Nguesso.

La célébration du 6<sup>ème</sup> anniversaire a donné l'occasion à l'Association Elikia 2016, qui fait partie de la D.n.r (Dynamique pour une nouvelle République), de démontrer que ses membres sont toujours prêts à la mobilisation, pour défendre les idéaux auxquels ils sont attachés. Depuis l'élection présidentielle anticipée du 20 mars dernier et les tensions qui l'ont entourée, ils ont voulu prouver que leur moral est toujours au top et surtout manifester leur joie à la victoire du président Denis Sassou-Nguesso. «Elikia 2016 sera toujours et à jamais aux côtés de Son Excellence M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République, et prendra toute sa place dans l'exaltante bataille du développement, de la diversification de l'économie, de l'enracinement de la démocratie et de la consolidation de la paix. Chemin escarpé, s'il en est, mais bénéfique dans lequel le Président de la République a résolument engagé notre pays...», a déclaré Saturnin

Jean-Claude Ntari, dans son mot de circonstance. La rencontre des membres d'Elikia 2016 s'est voulue non seulement un moment de partage et de convivialité, mais surtout une occasion de témoigner et de renouveler leur fidélité et leur attachement aux idéaux prônés par le président Denis Sassou-Nguesso, qui a placé son quinquennat sous le signe de la rupture avec les mauvaises pratiques du passé. Selon Saturnin Jean-Claude Ntari, les retrouvailles du vendredi 9 septembre trouvent leur sens dans l'obligation qui est la sienne, consistant à adresser aux membres de son association, ses vifs remerciements ainsi que ses sincères félicitations pour leur participation «à la victoire de notre candidat, symbole du choix de la raison et de l'expérience, à l'élection présidentielle du 20 mars 2016». Il convient de rappeler qu'Elikia 2016 est une association à caractère sociopolitique affiliée à la D.n.r. (Dynamique pour la nouvelle République), une



Saturnin Jean-Claude Ntari.



Vue partielle des participants.

plateforme dont le parrain est le député élu d'Oyo, Denis Christel Sassou-Nguesso. Elle poursuit les objectifs ci-après: promouvoir la paix notamment en luttant contre l'ethnocentrisme; contribuer au développement socioéconomique du Congo; promouvoir la lutte contre les antivaleurs; œuvrer

pour la réinsertion des jeunes par le biais de l'entrepreneuriat, en vue de leur autonomisation. Créée en septembre 2010, cette association a son siège au numéro 37 de la rue Bouana-Kibongui, à Bacongo.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

**Le gymnase Nicole Oba de Talangai plongée dans l'insalubrité!**

Rien ne semble plus tourner comme il se doit au gymnase Nicole Oba, situé à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Ouvert au public et aux sportifs il y a un an à peine, à la faveur des 11<sup>èmes</sup> Jeux africains que notre pays a eu l'honneur d'abriter, en septembre 2015, pour leur cinquantenaire, que des problèmes se posent déjà dans ce gymnase. Hier attrayantes, les toilettes, flambant neuves, sont devenues, aujourd'hui, repoussantes. L'inconscience du public et le manque d'entretien en sont la cause. Les gens sont obligés, parfois, de faire pipi dans les couloirs. Il n'est pas rare de voir, également, des gens se salir les habits sur les sièges, parce qu'on ne les nettoie pas. L'eau ne coule pas non plus des robinets. Le système de climatisation ne fonctionne plus. Lorsqu'il y a du monde, la salle devient une chaudière. Construire des infrastructures modernes, c'est bien, mais pas seulement, encore faut-il avoir la culture de leur usage et surtout le bon sens de leur entretien. Le Ministère des sports devrait mettre un point d'honneur à l'entretien des installations sportives modernes dont le pays s'est dotées.

**Un minibus se renverse sur le boulevard Denis Sassou-Nguesso, à Brazzaville**

Dimanche 11 septembre 2016, un minibus de transport public s'est renversé, les quatre pneus en l'air, sur le boulevard Denis Sassou-Nguesso, à Brazzaville. L'accident s'est déroulé à côté de l'Hôtel King Maya. Le chauffeur tentait d'échapper à un policier routier et dans la panique, l'accident s'est produit. On déplore quelques blessés. D'autres accidents ont été enregistrés le week-end dernier. Samedi 10 septembre, sur le viaduc de Talangai-Kintélé, une voiture de marque Toyota Rav4, a terminé son embarquée sur les flancs, pour une raison inconnue. D'après un témoignage, «le chauffeur roulait à 140 km à l'heure, alors que le panneau de signalisation placé à l'entrée du viaduc limite la vitesse à 80 km/h». Une équipe de la police a dressé le constat des faits. Dimanche 11 septembre, aussi, à l'aube, un taxi a terminé sa course dans un caniveau, au bord de l'avenue Bouéta-Mbongo, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. L'accident aurait fait quelques blessés légers. Trop de chauffards sur les routes, et salut les accidents!

**Gestion de la fibre optique: le Congo recherche un opérateur extérieur**

A quelques semaines de la fin des travaux d'interconnexion du Congo au Gabon par fibre optique, le gouvernement congolais recherche déjà, l'opérateur à qui seront confiées la gestion et la commercialisation des capacités de cette infrastructure à très haut débit. Un consortium international composé des cabinets de renom a été mandaté, pour aider le gouvernement dans l'élaboration et le montage juridique le plus adapté, pour garantir la rentabilité de la fibre optique congolaise. C'est lui qui «enclenchera le processus d'élaboration du dossier d'appel d'offres, les termes de référence, etc». Une fois l'opérateur recruté, il accompagnera le gouvernement dans la finalisation du plan d'affaires. Espérons qu'avec cet opérateur, on aura un meilleur accès aux services de télécommunication de qualité et à un prix abordable.

**On s'organise pour le rapatriement des réfugiés rwandais au Congo**

Des délégués du Congo, du Rwanda et du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.c.r) ont adopté, vendredi 9 septembre 2016, à Brazzaville, après deux jours de réunion, une feuille de route enrichie de recommandations relatives au déclenchement de campagnes de sensibilisation, en vue du rapatriement volontaire des réfugiés rwandais vivant au Congo. Le but de cette réunion tripartite était de passer en revue tous les aspects liés à la clause de cessation du statut de réfugié aux Rwandais vivant au Congo depuis près de 20 ans. L'échéance de cessation du statut de réfugié des ressortissants rwandais au Congo est fixée au 31 décembre 2017. Sur un total de 12.000 réfugiés rwandais, quelque 445 réfugiés seulement ont été rapatriés de 2004 à 2015. Ils ont fui leur pays, pour certains depuis 1959, et pour d'autres, en 1998, suite au génocide de 1994.

**Après la pluie, des maisons s'effondrent encore à Brazzaville!**

Les premières pluies à Brazzaville ont déjà apporté leur lot de malheurs. Celle qui est tombée dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 septembre 2016, a causé d'importants dégâts matériels. Au quartier Impo-Manianga, situé à Djiri, le neuvième arrondissement, dix maisons d'habitation ont été englouties par une érosion qui avançait à pas de géant. Les familles concernées avaient passé la nuit à la belle étoile. A Ngamakosso, un quartier du 6<sup>e</sup> arrondissement, Talangai, alors que la société africaine de construction poursuit les travaux de traitement du ravin situé vers le C.s.i (Centre de santé intégré), les eaux de ruissellement ont fait, également, des dégâts matériels. Quelques maisons se sont écroulées et certaines familles épargnées, pour l'instant, ont commencé à faire leurs bagages avant que la prochaine pluie n'emporte leurs maisons. Comme toujours, dans la désolation, les populations ont le regard tourné vers les pouvoirs publics. Mais, en cette période où il tire, lui-même, le diable par la queue, quelle solution-miracle l'Etat pourrait-il apporter?

**Quand les musulmans fêtent la Tabaski, les Congolais sont embêtés**

Chaque année, la grande fête religieuse des musulmans le rappelle aux Congolais. Lundi 12 septembre 2016, c'était la fête de la Tabaski. La plupart des commerces situés le long des grandes artères et les boulangeries étaient partout fermés. Sur l'avenue de la Paix, Poto-Poto et Moungali, l'avenue de l'O.u.a, à Bacongo, l'avenue des Trois Martyrs de Moungali, à Ouenzé, l'avenue de la Tsiémé, etc., la capitale a donné le sentiment d'une ville morte. C'était fâcheux, quand on avait besoin de faire des achats, parce que, malheureusement, toutes les grandes boutiques et boulangeries sont tenues par des étrangers. Pensons-y, et que cela nous éduque!

**Ministère de la communication et des médias**

**Le déploiement de la T.n.t confié à la société chinoise Star times**

A l'issue de leur entretien, mercredi 7 septembre 2016, portant sur le déploiement de la T.n.t (Télévision numérique terrestre), l'ambassadeur de Chine au Congo, Juan Wang et le ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, ont confié que les travaux relatifs à l'installation de la T.n.t (Télévision numérique terrestre) confiés à la société chinoise Star times, vont bientôt démarrer.



Thierry Mougalla s'entretenant avec l'ambassadeur chinois.

Juan Wang, ambassadeur de Chine a expliqué son entrevue avec le ministre de la communication: «La coopération multidimensionnelle entre nos deux pays couvre la communication et les médias. Il est donc de mon devoir de venir recueillir les avis et remarques, et surtout les propositions du ministre de la communication et des médias, dans la foulée de la dernière visite d'Etat, du président Denis Sassou-Nguesso en Chine. Donc, c'est à moi de venir discuter avec le ministre, pour voir, comment traduire les conclusions de cette visite d'Etat en actions concrètes». Le ministre Thierry Mougalla pense qu'il n'y a aucun doute sur la volonté de la partie

chinoise d'accompagner le Congo dans le développement de ses infrastructures et de son entité économique et sociale. «Concrètement, nous avons au moins fait le point, avec Monsieur l'ambassadeur, sur un dossier, qui est en cours: celui du développement et du déploiement de la T.n.t. Ce dossier, qui est, aujourd'hui, en cours d'exécution, a fait la désignation d'une entreprise chinoise qui s'appelle Star times. Donc, Monsieur l'ambassadeur s'est rapproché de nous en particulier, pour connaître l'état d'évolution de ce dossier qui avance de manière conforme aux intérêts des deux Etats, de l'entreprise désignée et du gouvernement congo-

lais. Nous espérons qu'une fois que toutes les contraintes techniques auront été atteintes, que ce projet démarre physiquement dans les prochains jours», a-t-il rappelé. Par ailleurs, de source proche du Ministère de la communication et des médias, le statut juridique des organes de presse sera modifié. Comme cela a été le cas dans les télécommunications, avec la création d'un régulateur indépendant du département ministériel, notamment l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. Aujourd'hui,

les directions générales des médias audiovisuels publics sont rattachées au Ministère de la communication. Or, il faut changer cette configuration. Les médias audiovisuels publics, notamment la radio et la télévision nationales, l'A.c.i (Agence congolaise d'information), la Télédiffusion, le journal «La Nouvelle République», etc, devraient avoir un statut garantissant une autonomie de gestion, indépendamment du Ministère de la communication.

Pascal-Azad DOKO

**Séminaire de formation N&K Solutions Sarl/Huesker**

**Des représentants d'entreprises de B.t.p formés aux solutions d'ingénierie géo-synthétiques**

Les solutions d'ingénierie géo-synthétiques en matière de construction de bâtiments et travaux publics ont fait l'objet d'un séminaire de formation et de conseil qui a eu lieu à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, le 7 septembre 2016, à l'initiative de la société N&K Solutions, une entreprise basée à Pointe-Noire, représentant les marques et produits allemands Huesker.

Animé par Laurent Sakou, directeur régional de Huesker pour l'Afrique centrale, le séminaire sur les solutions d'ingénierie géo-synthétiques en matière de construction de bâtiments et travaux publics a réuni environ une trentaine d'experts des entreprises de construction, de maîtrise d'ouvrages, de bureaux d'études techniques, des missions de contrôle, etc. Les participants ont planché sur cinq exemples types d'applications des produits Huesker: la réhabilitation des chaussées en enrobé avec l'utilisation des grilles anti-fissures, le renforcement et la stabilisation des fondations routières par des

produits géo-synthétiques, la structure des ouvrages et les différents systèmes de soutènement et, enfin, l'utilisation des techniques et produits géo-synthétiques Huesker, pour les remblais sur les sols compressibles. Une revue des principes de génie hydraulique a conclu le séminaire. Les solutions géo-synthétiques proposées par Huesker apportent de l'innovation en matière, par exemple, d'étanchéité, de filtration, de séparation, protection et renforcement des structures, de drainage, etc. «Ce sont des solutions techniquement novatrices, des alternatives aux solutions conventionnelles, dans ce sens



Les participants à la rencontre.

qu'elles permettent non pas seulement de résoudre certains problèmes techniques, mais aussi de le faire de manière pérenne et économiques. Les solutions proposées sont tout à fait adaptées dans le contexte de développement durable, notamment pour les pays d'Afrique centrale où nous avons des sols compressibles,

avec de nombreux problèmes d'érosion, d'assainissement», a précisé Laurent Sakou. A la fin du séminaire, chacun des participants a reçu une attestation de suivi du cours sur les solutions d'ingénierie géo-synthétiques.

Jean BANZOUZI-MALONGA

(Suite de la page 3)

du Conseil national de sécurité, et conseiller spécial du président de la République, le général de division Prosper Nkonta-Mokono, inspecteur général des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, le général de brigade Claude Emmanuel Eta-Onka, ancien ministre de la République, les parents, amis et connaissances, au palais des congrès, à Brazzaville. Dans l'oraison funèbre, le colonel à la retraite Michel Massamba-Diba a rappelé le parcours de l'officier disparu, surnommé «Morgan». A l'instar de tous ceux

de sa génération, Lazare Mouanga débute dans la ville océane, Pointe-Noire où il est né, son initiation à ce que nos ancêtres appelaient la sorcellerie des blancs. Il poursuivra cette initiation à Dolisie plus précisément au Collège moderne de Mbounda. En décembre 1963, Lazare Mouanga fait partie du groupe de jeunes congolais envoyés dans les différentes Ecoles militaires françaises, en compagnie de Joseph Ngouala déjà rappelé à Dieu et du colonel Michel Massamba-Diba. Il intègre l'Ecole militaire d'administration de Montpellier. De retour au pays, il

rejoint le service de l'intendance à Mpila. En 1966, il repart de nouveau à Montpellier, pour suivre un stage d'application. Revenu deux ans après, il évolue successivement à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc et à l'hôpital militaire. En 1975, Lazare Mouanga figure dans le lot des officiers partis à Cuba pour une formation idéologique. A son retour au pays, il est affecté d'abord à la D.s.a (Direction des services administratifs de l'armée), puis comme secrétaire général à la mairie centrale de Brazzaville. Le colonel Lazare Mouanga termine sa carrière militaire

à la tête du service central de la solde, section militaire. Décoré au grade d'officier dans l'Ordre du mérite congolais, il vivait, depuis sa retraite à Angers, en France. Il laisse une veuve et dix orphelins. Signalons qu'après l'hommage au palais des congrès, une messe de requiem a été célébrée en la Cathédrale Sacré-Cœur, en présence de plusieurs officiers de la force publique qui ont pour la plupart accompagné l'illustre disparu jusqu'au cimetière familial de Yaka-Yaka.

Alain-Patrick MASSAMBA

Communauté urbaine de Kindamba (département du Pool)

Il est urgent de reprendre les chantiers du Lycée et de l'Ecole Mbemba-Moumbala

A moins d'un mois de la rentrée scolaire, la communauté urbaine de Kindamba est préoccupée par quelques infrastructures scolaires en construction, mais dont les chantiers ont été abandonnés depuis quatre ans. Il s'agit de l'Ecole primaire Mbemba-Moumbala et du Lycée de Kindamba. Ces chantiers sont abandonnés dans l'herbe, et élèves et enseignants s'interrogent sur leur sort, pour la rentrée de cette année.

L'Ecole primaire Mbemba-Moumbala est la plus grande école de la circonscription scolaire du point de vue de son effectif, avec plus de 500 élèves. Mais, depuis toujours, elle utilise des bâtiments d'emprunt, patrimoine de l'Eglise catholique. Datant des années 30, l'un des deux bâtiments en usage est devenu un potentiel danger pour les élèves. Plus de 120 élèves l'occupent, avec une toiture qui voit déjà son centre de gravité se déplacer et des planches déjà entamées par des charançons. En 2010, très sensible à ce piège qui guette ces petits congolais, le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation avait octroyé un marché à l'entreprise «Les établissements Juliette». Malheureusement, cette entreprise n'a pas réalisé les travaux jusqu'à terme. Le chantier a été abandonné et l'herbe sauvage l'a envahi. A moins d'un mois de la rentrée scolaire 2016-2017, les élèves du Cours préparatoires et les

enseignants utilisant ce bâtiment se retrouveront en danger. Dépassés par cette situation, les parents d'élèves attendent une solution de l'administration scolaire et ont décidé de ne plus envoyer leurs enfants dans ce bâtiment qui présente trop de risques. L'espoir est permis tout de même du côté du ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a fait feu de tout bois, pour sauver l'année scolaire écoulée dans le Pool. Une délégation de parents d'élèves de cet établissement envisage le rencontrer, pour voir comment régler le problème de l'Ecole primaire Mbemba-Moumbala. Implanté dans le quartier Mataka, à une centaine de mètres de l'aérodrome, le Lycée de Kindamba est aussi un chantier abandonné et aujourd'hui envahi par l'herbe. Dans le bosquet où il a été installé, se trouvent un bâtiment de trois salles de classe dont les travaux sont arrêtés au niveau du chaînage



Si rien n'est fait, les conditions d'études demeureront précaires.

et un deuxième encore au niveau des fondations. L'entrepreneur en charge des travaux aurait empoché un montant qui ne peut concurrencer le niveau des travaux exécutés. 1,3 milliard de francs Cfa, tel est le budget qui serait arrêté pour la construction de ce lycée, avec internat. Si le maître d'ouvrage est connu, le nom de l'entreprise reste un mystère. Là également, on se demande pourquoi la Délégation générale des grands travaux ne dit mot pour ces éléphants blancs comme le Commissariat de police de Kindamba, l'un des premiers chantiers lancés pour le compte de la Municipalisation accélérée du Pool et le bâtiment de la gendarmerie de cette localité dont les planches commencent à être usées par les eaux de pluies. La situation du Lycée de

Kindamba pénalise les lycéens de Kimba, Vindza et Kindamba qui, après leur admission au B.e.p.c, abandonnent souvent les études, car il leur faut se rendre à Mindouli ou Kinkala lieu où ils n'ont pas de parents. Les admis au B.e.p.c de Kindamba, Vindza et Kimba continuent de voir leur chance de réussite être minorée comparativement à leurs condisciples natifs de Kinkala ou de Mindouli. Là aussi, c'est un problème pour le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation que d'obtenir la relance des deux chantiers, à l'heure où semble-t-il, la crise financière frappe de plein fouet les caisses de l'Etat.

Hypolite Vianney  
KIHAMBOULA

C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville

Don de matériel médical au service des urgences par la société Co.g.s

Le directeur de la société Co.g.s (Congo général services), spécialisée dans l'entretien et le nettoyage, Chancel Omana-Ngatsono, a fait un don de matériel médical au service des urgences du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), le lundi 5 septembre 2016, afin de soulager tant soit peu, l'accueil des malades. Composé d'un lit brancard, dix fauteuils roulants, dix tensiomètres et des produits désinfectants, ce don a été réceptionné par Mme Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi, directrice générale du C.h.u, en présence du prof Gisèle Kimballi Kaki, directrice des affaires médicales.



Mme Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi à côté de M. Chancel Omana Ngatsono, après la réception du don.

C'est devant le service des urgences que la cérémonie de remise du matériel médical offert par la société Co.g.s, a eu lieu. En effet, pour Chancel Omana-Ngatsono, son geste est motivé par une scène qu'il a vécue personnellement lors de l'accident de son frère. Evacué au service des urgences du C.h.u, il a été porté au dos, par manque de brancard, pour le faire entrer au service des urgences. «Ça m'avait choqué. Aujourd'hui, nous venons, avec nos maigres moyens, faire ce don composé d'un lit brancard, de dix fauteuils roulants, dix tensiomètres et d'un carton de produits de nettoyage, pour désinfecter, après avoir transporté les patients sur les fauteuils», a-t-il expliqué. Réagissant à ce geste de cœur, la directrice générale du C.h.u a laissé entendre qu'à travers ce don, «beaucoup de gens croient à sa structure sanitaire et aux prestations de ses agents, en pensant qu'ils ont quelque chose à apporter». «En tant que Congolais, il n'a pas critiqué. Il a plutôt montré que c'est un véritable patriote. Le C.h.u appartient non seulement aux médecins et administratifs qui y travaillent, mais également à lui qui se trouve du côté de la population. Il participe à la visibilité, à un meilleur accueil des malades», a-t-elle dit. Pour elle, ce geste est noble. «Je ne peux que demander aux Congolais de vous suivre dans cette démarche d'apporter ce qu'ils peuvent. Le C.h.u est notre patrimoine commun», a déclaré la directrice générale, comme pour lancer un S.o.s en faveur de cette structure. Enfin, Mme Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi a rassuré le donateur du bon usage qui sera fait du matériel reçu. «Vous avez fait un don sans rien recevoir du C.h.u. Je ne peux que vous souhaitez bien de belles choses». Au nom du chef de services des urgences, Mme Gisèle Kimballi Kaki, directrice des affaires médicale a, quant à elle, indiqué que c'est facile de critiquer, «mais agir, c'est mieux. C'est l'occasion de vous dire un grand merci, pour ce geste que vous venez de réaliser», a-t-elle déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Première circonscription de Talangaï (Brazzaville)

La question de la reconstruction des maisons détruites, toujours d'actualité

Le député de la première circonscription de Talangaï, Hyacinthe Ingani, a effectué une descente parlementaire, vendredi 9 septembre 2016, en tenant une rencontre avec ses mandants, dans l'enceinte de la mairie du 6<sup>ème</sup> arrondissement Talangaï, au quartier Mpila, à Brazzaville. L'objectif était de leur faire la restitution des travaux de la 12<sup>ème</sup> session ordinaire dite administrative de l'Assemblée nationale qui se sont tenues du 2 juin au 13 août 2016. Les questions des maisons détruites et des expropriations de Kintélé ont également constitué le menu de cette rencontre citoyenne.

La descente parlementaire du député Hyacinthe Ingani a rassemblé près de huit mille personnes. Face à ses mandants venus des quartiers 61 et 62 que compte sa circonscription. Hyacinthe Ingani a circonscrit cette rencontre comme étant une obligation du parlementaire. Celui lui a permis de tendre une oreille attentive aux vœux et préoccupations des populations qui voudraient voir leurs maisons reconstruites, après les explosions du 4 mars 2012. C'était la doléance phare comme celles sur les expropriations de Kintélé dont les indemnisations ne sont toujours pas payées, le retour massif des étrangers expulsés lors de l'opération Mbata ya Bakolo et la dégradation des tentes distribuées à certaines familles ayant perdu leurs maisons. «Avec l'arrivée des pluies, on ne sait pas quoi faire», s'est exclamée une maman, lors de la traditionnelle série des questions

réponses. A toutes ces préoccupations, Hyacinthe Ingani a tenté de donner les éclaircissements qui ont plus ou moins convaincu l'assistance qui a demandé à son élu d'alléger son dispositif protocolaire. «Mon téléphone est toujours ouvert. Appelez-moi et je répondrai», a-t-il répondu, tout en donnant publiquement son numéro Airtel. Sur la nébuleuse question de la réhabilitation des maisons détruites lors des explosions militaires du 4 mars 2012, l'élu de Talangaï a fait savoir que le premier ministre a promis régler cette situation. «Je sais que vous souffrez; patientez un peu. Le gouvernement tient ses engagements. Je suis avec beaucoup d'attention ce dossier. Les dernières rencontres que j'ai eues avec les membres de l'exécutif montrent que l'engagement pris par le premier ministre de faire le point et de traiter



Hyacinthe Ingani.

ce dossier est pris en compte par les différents membres du gouvernement, à commencer par lui-même, puisqu'après ma dernière descente, le premier

du curage de la rivière Tsiémé. «L'argent est là. Le vrai problème, ce sont les expropriations des occupants des berges. On ne peut pas assainir dans de telles



Vue partielle de l'assistance.

ministre a reçu les représentants des propriétaires des parcelles des différents quartiers», a-t-il déclaré. Dans la foulée, le député a également abordé la question

conditions», a-t-il indiqué.

Cyr Armel  
YABBAT-NGO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:  
Mgr Miguel  
Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville  
Directeur de Publication:  
Joachim MBANZA  
Secrétaire de rédaction  
Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72/  
01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):  
Atelier La Semaine Africaine  
Service Commercial:  
Brazzaville:  
Tél.: 06.889.98.99  
05.528.03.94  
Pointe-Noire:  
Tel:05.557.78.71  
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Paroisse Sainte Rita de Moukondo (archidiocèse de Brazzaville)

## Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Communauté Saint Kisito du Congo

La Communauté Saint Kisito du Congo a commémoré les 50 ans de sa création par une messe solennelle d'actions de grâces dimanche 4 septembre 2016, en l'église Sainte Rita de Moukondo, célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et concélébrée par de nombreux prêtres: le père Sylvain Vianney Bamana, curé de la paroisse Sainte Rita, coordonnateur national de la C.e.p.e.j (Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse), les abbés Olivier Mikoli, aumônier national de la Communauté Saint Kisito, Raymond Nzonzi, David Tchikaya, Freddy Okamba, Vivien Julien Lepers Makoundou, respectivement, aumôniers diocésains de ladite communauté de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou, Kinkala; le père Yves Martial Moukoko et l'abbé Bernard Mantoumi, tous deux membres de ladite communauté.

Créée en 1966 par le révérend frère Marie Alphonse Doudi, de vénérable mémoire, la communauté est aujourd'hui répandue dans plusieurs diocèses. Des délégations sont venues de Pointe-Noire, Nkayi, Kinkala, Ouessou et Brazzaville, pour participer à la messe marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire et qui était animée par la communauté Saint Kisito de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Moukoko dans l'archidiocèse de Brazzaville. Les participants à la messe ont ainsi savouré la joie du cinquantenaire de la communauté dédiée à Saint Kisito, l'un des plus jeunes des 22 martyrs de l'Ouganda, brûlés vifs en raison de leur foi catholique. Ayant pour devise: Kisito! Toujours unis! Et pour salutation: Amour et joie! En Christ!, la Communauté Saint Kisito a célébré dans l'unité, la fraternité et une ambiance digne de l'événement, les festivités marquant son 50<sup>e</sup> anniversaire et qui ont permis d'organiser

plusieurs activités ayant atteint l'apogée avec la messe dominicale.

C'est le père Yves Martial Moukoko, en sa qualité de membre de la communauté à l'honneur, qui a prononcé l'homélie dans laquelle il s'est appesanti sur la maxime intitulée: «Renoncer à soi-même, pour faire place au Seigneur». Dans la foulée, il a mis en relief son attachement à la communauté Saint Kisito, en affirmant: «J'ai été Kisito, je suis Kisito et je resterai Kisito», encourageant ainsi les membres de cette communauté à la persévérance, en dépit des épreuves de toutes sortes qui jonchent leur parcours.

A la fin de la messe, il y a eu les mots de circonstance de l'abbé Olivier Mikoli et du père Sylvain Vianney Bamana. Ce dernier a achevé son allocution en remettant la carte bancaire de la Communauté Saint Kisito à l'aumônier national. Intervenant en dernier lieu, Mgr



Mgr Anatole Milandou (au milieu) présidant la célébration eucharistique.



Les membres de la communauté Saint Kisito participant à la messe.

Anatole Milandou a encouragé les membres de la Communauté Saint Kisito à aller de l'avant et à faire plus, tout en rappelant le contexte historique dans lequel sont nées ces communautés. Il a rendu hommage au frère Marie Alphonse Doudi, pour avoir semé, il y a 50 ans jour pour jour, dans des circonstances particulièrement difficiles, le grain

qui porte aujourd'hui le nom de la Communauté Saint Kisito. Un repas précédé d'un entretien sous l'égide de Distel Kandza, président national de la Communauté Saint Kisito du Congo, avec les participants à la messe dans l'église Sainte Rita, a servi de boucle à la cérémonie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Pèlerinage, Pèlerinage 2016!

## Rome & Jérusalem!

Chrétiens et chrétiennes Catholiques du Congo! La Conférence Episcopale du Congo, en collaboration avec CAMAL, agence de Voyages et de Tourisme Organise, à l'occasion de la clôture de l'année de la Miséricorde 2 Pèlerinages: Rome et Jérusalem

- 1) ROME

Du 16 au 22 novembre 2016,  
(5 Jours de Prières et de Partages suivis d'une audience Papale).

&

- 2) Israël (Jérusalem: Terre Sainte)  
Du 25 novembre au 3 décembre 2016

10 jours sur les Pas de Jésus

NB: places limitées

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez l'agence CAMAL au 06.884.84.22 à Brazzaville et au 06.965.85.85 à Pointe-Noire



Archidiocèse de Brazzaville

## Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de l'ouverture de l'année pastorale 2016-2017, le samedi 8 octobre 2016, il ordonnera diacres à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 9h 00, les abbés: Chérubin Kilabouna, Gervais Koudissa, Vianney Arnel Jaurès Mabondzo, Parfait Marius Malonga Ntari, Amour Vivaldi Ntsiangana, Evans Tary. A cet effet, l'archevêque de Brazzaville exhorte à soutenir les futurs ordinands par les prières.



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

«Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants en vue de l'élaboration des Termes de Référence et Spécifications Techniques des services à mener dans le cadre du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)»

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement: 2100155019170  
N° d'identification du Projet: P-CG-KFO-001

Le Gouvernement de la République du Congo à travers le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale a reçu un financement auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif «au recrutement d'une firme en vue de l'élaboration des Termes de Références et Spécifications techniques des services à mener dans le cadre du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Forêt-Bois (PACIGOF)» entré en vigueur en Décembre 2015.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent en l'élaboration des Termes de Référence des services suivants:

- Renforcement des capacités des TPE/PME, du MPMEASI, de l'ANDPME, et de l'API;

- Réhabilitation et équipement de la Maison de l'Entreprise (MEC);
- Mise en place de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA);
- Mise en place et équipement des centres de Gestion Agréés;
- Elaboration de la stratégie du contenu local;
- Mise en place des Incubateurs pépinières et du centre pour l'entrepreneuriat féminin ;
- Soutient des PME des filières prioritaires;
- Réhabilitation des locaux du MEFDDE;
- Formation et renforcement des capacités du personnel du MEFDDE;
- Restructuration et régulation de la filière forêt/Bois;
- Mise en place de la certification forestière et de la gouvernance du processus;
- Elaboration de la stratégie de développement de l'entrepreneuriat forestier en relation avec les incubateurs et pépinières;
- Elaboration des spécifications techniques du matériel informatique.

Le Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, (édition Mai 2008 révisée Juillet 2013), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 23 septembre 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention: «RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION DES TERMES DE REFERENCE ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES SERVICES A MENER DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORET-BOIS (PACIGOF)»

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante:

Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale  
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)  
A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
Tél: (242) 06 668 24 31 /05 574 18 75;  
e-mail: pade.pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PACADEC

Joseph MBOSSA

**Paroisse Saint Antoine de Padoue de Koubola  
(Archidiocèse de Brazzaville)**

**L'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a pris congé de la communauté paroissiale**

Après deux ans d'exercice comme curé de la paroisse Saint Antoine de Padoue, à Koubola, village situé à près de 40 kilomètres sur la route de Kinkala, dans l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a été nommé curé à la paroisse Sainte Thérèse de l'enfant Jésus et de la Sainte face, au quartier Ngambio-La-Base, dans le septième arrondissement Mfilou. Dimanche 4 septembre 2016, il a célébré une messe d'action de grâces, pour dire au-revoir à la communauté chrétienne de Koubola.



Abbé Renaud Silvère Kinzonzi.

Is étaient venus nombreux, les fidèles chrétiens des quatre communautés ecclésiales de base que compte la paroisse Saint Antoine de Padoue: Koubola, Mabaya, Mboukou et Boukonzo-bua-Lami. Pendant la messe d'au-revoir de l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi, qui a été leur curé pendant deux ans, ils ont manifesté leur joie, à travers de beaux chants exécutés par la chorale Ave Maria de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption. Mais, on lisait aussi de la nostalgie sur les visages, à cause de cette séparation. Autour du curé sortant, il y avait le père Casimir Moukouba, curé doyen du doyenné Sud campagne, les abbés Bertholin Bahoumina, Brice Malonga et Innocent Nkouka. Des délégations des chorales Tu Tsindisa (paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé) et Saint-Cur d'Ars (paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké) ont participé à cette messe.

envers les parents, les familles, les époux et les enfants. En effet, suivre Jésus-Christ, c'est se conformer à ses exigences. Mettons donc Jésus-Christ



La chorale Ave Maria animant la messe.

au-devant de toutes nos préoccupations et portons sa croix». Avant le rite de renvoi et la bénédiction finale, Mme Antoinette Bassafoula, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial, a dit toute son amertume quant au départ de celui qui a commencé à réaliser des œuvres grandes, notamment la construc-

tion de la grotte mariale Notre-Dame de Lourdes qui trône sous le feuillage des arbres de la grande cour paroissiale et aussi, la construction des latrines modernes dont les travaux sont en voie de démarrage. Le père Casimir Moukouba a, quant à lui, félicité la communauté paroissiale de Koubola

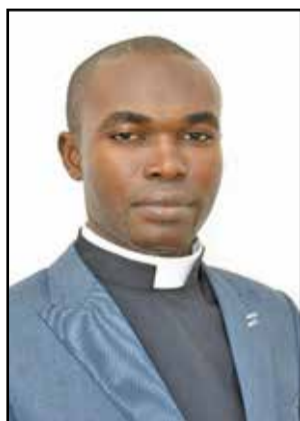
pour l'accueil dont-elle a fait montre lors de l'arrivée et du départ de l'abbé Kinzonzi. «La mission du prêtre est comme celle d'un militaire, toujours prêt à partir. J'ai pris acte de toutes vos doléances et j'en parlerai à Monseigneur l'archevêque, pour que l'abbé Kinzonzi revienne à Koubola dans les années à venir, achever ce qu'il a déjà commencé». Pour sa part, l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a remercié les chrétiens de la communauté paroissiale pour leur esprit d'ouverture et leur collaboration, ainsi que tous les bienfaiteurs qui ont manifesté leur générosité pour que la paroisse de Koubola-city se développe. Signalons que c'est l'abbé Martial Mbanzoulou qui a été nommé administrateur-paroissial de Koubola et celui-ci a célébré sa messe d'accueil, dimanche 11 septembre dernier.

Pascal BIOZI KIMINO

**Abbé Fabrice N'Semi, directeur des études au Séminaire Notre-Dame de Loango**

**«Nous devons écrire, nous-mêmes, l'histoire de notre Eglise»**

Directeur des études au Séminaire Notre-Dame de Loango (diocèse de Pointe-Noire), l'abbé Fabrice N'Semi a publié, en juillet 2016, aux Editions L'Harmattan (Paris), son deuxième ouvrage de 144 pages intitulé: «L'Eglise à l'épreuve de l'histoire au Congo. Identité, responsabilité et défis». La rédaction du bulletin «Loubomo» l'a rencontré lors de son séjour en Europe et il a bien voulu répondre à ses questions, sur son deuxième ouvrage. Nous re prenons ci-après un extrait de cette interview.



Abbé Fabrice N'Semi.



La couverture du livre.

\* Monsieur l'abbé N'Semi, vous venez de publier un opus intitulé: «L'Eglise à l'épreuve de l'histoire au Congo. Identité, responsabilité et défis». Pouvez-vous nous dire ce qui a motivé une telle initiative?

\*\* Après avoir écrit un premier livre portant sur les éléments d'une théologie prophétique pour toute l'Afrique, dans la droite ligne d'Africae munus, l'encyclique du Pape Benoît XVI, j'ai voulu analyser et interpréter, dans un contexte social et ecclésial précis, l'ensemble des propositions dudit ouvrage. Aussi, ai-je décidé de plancher sur l'identité et la mission de l'Eglise-Famille de Dieu au Congo, tenant compte, bien évidemment, de la situation sociopolitique qui y prévaut.

est bipartite. Partant d'abord des présupposés théologiques relatifs à la vocation de l'Eglise dans la société en général, j'ai passé en revue les relations entre l'Eglise et l'Etat au Congo, de l'indépendance à nos jours. En clair, j'ai fait une analyse très critique du rôle de l'Eglise dans l'histoire contemporaine du Congo. Ensuite, j'ai proposé quelques pistes susceptibles d'aider l'Eglise au Congo à réinvestir son identité et surtout à la vivre véritablement comme mission. Dans la foulée, j'ai ciblé trois lieux théologiques dans la perspective de la nouvelle évangélisation au Congo. Ces trois lieux sont: la personne humaine, la famille et la société civile.

\* Si un autre Congolais s'engageait comme vous à écrire sur l'histoire de l'Eglise du Congo, quels seraient les aspects de celle-ci qui restent, selon vous, des chantiers non battus?

\*\* Je tiens à préciser que mon livre ne porte pas sur l'histoire

générale de l'Eglise au Congo. Loin s'en faut! C'est avant tout un essai théologique. Mais, on y trouve des parenthèses importantes de l'histoire de l'Eglise au Congo, en corrélation avec le politique. En terme technique, on dirait que j'ai fait une herméneutique théologique, à partir d'un certain nombre d'éléments historiques. En revanche, votre question souligne un défi réel. Nous devons écrire, nous-mêmes, l'histoire de notre Eglise. Nous avons quelques prêtres historiens de formation, y compris des laïcs. D'ailleurs, certains parmi eux ont déjà publié des documents très importants qui peuvent déjà constituer une banque de données. Ce serait intéressant qu'ils travaillent en synergie, pour parvenir à la rédaction d'un

manuel de l'histoire de l'Eglise du Congo.

\* En deux ans de sacerdoce, vous avez déjà publié deux livres. Nous pouvons imaginer que d'autres sont déjà en chantier en ce moment. Pouvez-vous nous en parler?

\*\* Le plus important, ce n'est pas le nombre de livres à publier, mais l'absorption, par l'Eglise locale, des travaux de ses théologiens. A titre indicatif, je vous informe que mon premier livre a été beaucoup plus consommé par l'Eglise du Bénin. Attention, consommer ne veut pas dire acheter, mais s'approprier. Pour l'instant, je continue à faire des recherches et si cela débouche sur d'autres publications, gloire à Dieu!

Propos recueillis par NZIENGUI NOUMBOU.

**Cette semaine au Vatican**

**Evangeliser, c'est aller à la rencontre des autres**

Après le grand événement d'Eglise qu'a représenté le dimanche 4 septembre dernier la canonisation à Rome de Mère Teresa de Calcutta, «mère des pauvres» et «mère de la miséricorde», le Pape François a renoué cette semaine avec ses messes matinales dans la chapelle de la Maison Sainte Marthe.



Le Pape saluant les évêques visiteurs.

Au cours de celle de jeudi, il a rappelé à l'homélie que, tous, nous pouvions contribuer à la paix par nos actes au quotidien, et non forcément dans les grandes œuvres ou les joutes sans fin. «La paix ne se construit pas tellement dans les grands forums internationaux; elle est un don de Dieu qui naît dans des petits endroits. Dans un cœur, par exemple. Ou dans un rêve, comme c'est arrivé à Joseph, quand un ange lui dit de ne pas avoir peur de prendre Marie comme épouse, parce qu'elle donnera au monde l'Emmanuel, «Dieu avec nous», qui apporte la paix au monde», a indiqué le Pape. Mais il a aussi averti: «La paix ne se fait pas d'un jour à l'autre; elle est un don, mais un don qui doit être pris et travaillé chaque jour. Pour cela, nous pouvons dire que la paix est un don qui devient artisanal dans les mains des hommes. Faire un pas chaque jour vers la paix, c'est notre travail», a-t-il dit.

Un autre thème dominant des réflexions du Saint-Père durant la semaine a été celui de l'évangélisation. Il a d'abord développé ce thème au cours de sa messe matinale de vendredi, à Sainte Marthe, où il a rappelé qu'évangéliser ne devait pas ressembler à de la «promenade» ni être réduit à une fonction supposant une carrière, là où doit prévaloir l'esprit de service aux autres. «Ne pas faire une promenade, ni réduire l'évangile à une fonction, ni faire du prosélytisme: ceci n'est pas évangéliser. C'est ce que dit Paul: «Pour moi, ce n'est pas un honneur. Pour moi, c'est une nécessité qui s'impose.» Un chrétien a l'obligation comme une nécessité de porter le nom de Jésus, mais du propre cœur». Et cela «parce que nous avons reçu gratuitement l'évangile». «Le salut ne s'achète pas et ne se vend pas non plus: c'est gratuit! Et nous devons le donner gratuitement», a encore rappelé le Pape.

Ensuite, recevant un groupe d'évêques des territoires dits de mission venus se former à Rome à l'initiative du Conseil pontifical pour l'évangélisation des peuples, le Pape a de nouveau insisté sur ce que l'évangélisation était et, surtout, sur ce qu'elle n'était pas. «Prendre soin du troupeau, aller à la recherche des brebis, spécialement celles les plus lointaines ou égarées, rechercher de nouvelles modalités pour l'annonce, pour aller à la rencontre des personnes, aider ceux qui ont reçu le don du baptême à croître dans la foi, pour que les croyants, aussi ceux qui sont tièdes ou non pratiquants, découvrent à nouveau la joie de la foi et une fécondité évangélisatrice», a rappelé le Pape.

Aux évêques, il a aussi rappelé que leurs premiers plus proches collaborateurs étaient les prêtres dont ils doivent se sentir proches et vice-versa. «Chaque prêtre doit sentir la proximité de son évêque. Quand un évêque entend un appel téléphonique du prêtre, ou reçoit une lettre, il doit répondre tout de suite, tout de suite, le jour même! Cette proximité doit commencer au séminaire, dans la formation, et se poursuivre», a martelé le Pape à plusieurs reprises.

Au cours de cette semaine passée le Saint-Siège et la République Centrafricaine ont signé, à Bangui, un accord-cadre qui fixe le champ juridique de leur coopération bilatérale en différents secteurs: enseignement, formation, santé, assistance spirituelle aux prisonniers, activités pastorales, etc...

Au courant de la semaine aussi le Saint-Siège a annoncé que le Pape François effectuera une visite pastorale de deux jours en Suède, les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre prochains. Il priera avec les fidèles de l'Eglise luthérienne à Malmö.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA  
(Correspondant au Vatican)

**Archidiocèse de Brazzaville**

**En marche vers le Jubilé d'or de la paroisse Saint Michel de Nganguoni**

1966-2016, il y a cinquante ans fut fondée la paroisse Saint Michel de Nganguoni, au quartier Château d'Eau, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Pour commémorer l'heureux événement, une messe unique sera célébrée, dimanche 23 octobre 2016, à 9h 00, en l'église Saint Michel de Nganguoni, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Au cours de la messe, l'archevêque présentera au peuple de Dieu, le plan définitif de l'église Saint Michel de Nganguoni qui sera érigée sur les cendres de l'actuelle église construite par l'abbé Pierre Leborgne.

Que la grâce du Seigneur accompagne cette communauté paroissiale, d'ores et déjà cinquantenaire, qui a pour saint patron, Saint Michel Archange, afin que l'heureux événement soit célébré dans la paix, la fraternité, la solidarité et l'unité.

Bon anniversaire chers paroissiens de Saint Michel de Nganguoni!

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO  
«C2A CONGO»  
Partenaire (STC)  
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102  
BP 4905 Pointe-Noire  
Tél. : 06 953 97 97

**CANAL+ CONGO SA**  
**SOCIETE ANONYME**  
Au capital de 10 000 000 F CFA  
Siège Social : 15, Boulevard du Général de Gaulle  
BP: 281  
RCCM: 14 B 45  
Congo

Précédente annonce légale:  
Semaine Africaine N°3619 du  
23 Aout 2016

Aux termes des décisions mixtes de l'Actionnaire unique de la société CANAL+ CONGO SA, prises en date du 30 Juin 2016, il a procédé:

- A la modification de l'objet social;
- Au renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire ;
- A la nomination du Commissaire aux Comptes suppléant: Monsieur GAMASSA Michel Patrick, de nationa-

lité Congolaise est nommé Commissaire aux Comptes suppléant.

Dépôt du procès -Verbal au greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 16 DA 479 du 18/08/2016;

Dépôt des statuts au greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 16 DA 508 du 26/08/2016 ;

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire en date du 31 Aout 2016.

*Pour avis.*

**Etude MAITRE ANGEUQUE DINAMONA**  
**NOTAIRE**

B.P: 4171; Téléphone (242) OS 563-72-26; 06 672-54-17  
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com  
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage  
Marché Plateaux Centre-ville

**INSERTION LEGALE**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du trois août deux mille dix, enregistré dans la même ville le quatre août de la même année sous le Folio 069/15, n°640, le Notaire sous-signé a reçu les statuts de la Société dénommée :

- Dénomination: EUROTECH
- Forme de la Société Société A Responsabilité Limitée
- Capital social: F CFA 1 million deux cents mille
- Siège social: Route de l'aéroport en face de la société GSA, B.P : 228; Pointe-Noire, République du Congo
- Objet social:
  - Importation et vente des pièces détachées de toute marque et tout genre ;
  - Garage mécanique ;
  - Electronique ;

- Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCCM
- Gérance: la société est administrée et gérée par Monsieur Ali Hassan RIHAN en qualité de Gérant et Monsieur Wafic CHMEISSANI en qualité de Cogérant.
- Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro RCCM 10 DA 656 du onze août deux mille dix
- Immatriculation Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro RCCM CG/PNR/IO B 1725

Modifications intervenues lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date à Pointe-Noire du 28 mars 2012 :

- L'annonce de la naturalisation de Monsieur Wafic CHMEISSANI ;
- La refonte des statuts de ladite société;

Modifications intervenues lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date à Pointe-Noire du 12 mars 2014:

- Le transfert du siège social; Modifications intervenues lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date à Pointe-Noire du 17 mars 2015:

- L'extension de l'objet social; Modifications intervenues lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date à Pointe-Noire du 24 août 2016:

- Le transfert de l'Etablissement secondaire de tchimbamba;
- L'ouverture du garage mécanique;
- La refonte des statuts.

*Pour avis*

Le Notaire  
**Maître Angélique DINAMONA**

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI  
Notaire  
Immeuble DABO, 3ème étage, avenue de la paix  
En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
Boîte Postale 13.273/ Tél. : (242) 05.522.96.23/ 06.952.17.26/  
E-mail : skymbassa@yahoo.fr

**ANNONCE LEGALE**

**DECO- PLUS**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA  
Siège social : Case 240 Batignolles, Moungali,  
Brazzaville, République du Congo/RCCM: 15 B 5869

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 04 mai 2015, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 08 mai 2015 sous Folio 81/4 Numéro 1105, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée uni personne.

Objet: la société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- La décoration sous toutes ses formes; - L'achat et la vente de tous articles s'y rattachant, et notamment des meubles, tissus, papiers peints, peinture; - L'entreprise de tous travaux de décoration d'ensemble concernant, soit l'installation des particuliers, soit tous établissements destinés à l'usage du public, tels que magasin, cafés, restaurants, théâtre; - L'achat et la revente de toutes matières premières ou produits manufacturés, tels que bois, étoffes, marbres, papiers couleurs, se rattachant à l'objet ci-dessus; - L'importation de tous objets, produits, toutes marques de décoration; - L'ameublement et la décoration intérieure de tous immeubles, appartements, bureaux, installation de bureaux quelconques;

Et plus généralement la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination: la société a pour dénomination : DECO - PLUS.

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Siège social : le siège social est fixé : Case 240, Batignolles, Moungali, Brazzaville, République du Congo.

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associée unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 04 mai 2015 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI.

Gérance: aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 04 mai 2015, Mademoiselle BOSSEBA Avell Stacia, a été nommée en qualité de gérante de la société DECO - PLUS pour une durée indéterminée. Dépôt légal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 08 mai 2015 sous le n° 15 DA 461.

Immatriculation : la société DECO - PLUS a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier le 08 mai 2015 sous le n° 15 B 5869.

*Pour insertion légale*

**Maître Sylvert Bérenger**  
**KYMBASSA BOUSSI**

**A l'attention des citoyens russes résidant en République du Congo**

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie, le 18 septembre 2016, des élections parlementaires à la Douma d'Etat.

Pour assurer le scrutin en République du Congo, l'Ambassade envisage d'organiser le vote:

- le 11 septembre 2016, à Pointe-Noire, à l'adresse suivante: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie);

- le 18 septembre 2016, à Brazzaville, au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 20h00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

Coordonnées de la commission électorale:  
Tél: 05-550-30-14, e-mail: amrussie@yandex.ru



**RESTER AU CONGO ET ETRE DIPLOME DES UNIVERSITES D'EUROPE, C'EST DESORMAIS POSSIBLE, AVEC L'ECOLE CONSULAIRE DE POINTE-NOIRE ESCIC**

**Ouverture des inscriptions pour la promotion 2016-2017:**

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH

- (diplôme de ESLSCA).
  - Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
  - Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA).
  - Master en Management des organisations (ESLSCA).
- Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27-escicinfo2013@gmail.com; site web: www.escic-cg.com

## Cellule de la légalité forestière et de la traçabilité Elaborer un manuel consensuel de procédures, pour les cas de non-respect des indicateurs

La cellule de la légalité forestière et de la traçabilité, du Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, a organisé un atelier de lancement du projet «*Développement d'un manuel consensuel de procédures pour la gestion des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité Apv-Flegt (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux)*», en République du Congo. Dans le cadre du programme Fao-Flegt, pour mettre en œuvre ce projet.

C'est grâce à l'appui financier de la Fao (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) qu'a eu lieu jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016, à Brazzaville, cet atelier de lancement et de présentation dudit projet.

Présidé par Pierre Taty, directeur de cabinet de la ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, en présence de: Mme Alessandra Cucchi, de la Délégation de l'Union européenne au Congo, Marius Saya-Maba, assistant représentant chargé de programmes à la représentation de la Fao au Congo et Alain Bienvenu Ossebi, coordonnateur de la cellule de la légalité forestière et de la traçabilité, cet atelier a eu pour objectif d'élaborer le manuel consensuel de procédures, pour la gestion des cas de non-respect des indicateurs de la grille de la légalité Apv-Flegt, afin d'améliorer la gouvernance dans le secteur forestier des pays signataires des A.p.v (Accords de partenariat volontaire). Ce manuel sera conçu comme un guide devant permettre à la cellule de la légalité forestière et de la traçabilité d'identifier les éventuels cas de non-respect des indicateurs du

référentiel Flegt, constatés pendant les contrôles de vérification de la légalité.

Plus d'une trentaine de participants, venus des administrations publiques, du secteur privé et de la société civile ont pris part à cet atelier. Celui-ci donnera lieu à une série d'activités, lesquelles permettront la bonne élaboration de ce manuel, initié dans le but de faciliter le bon fonctionnement du système de délivrance des certificats de légalité et, naturellement, d'éviter de freiner ou de bloquer les activités économiques des sociétés forestières, pour des raisons de non-respect des indicateurs de la grille de la légalité constaté lors des différents contrôles. Ce manuel, une fois disponible, permettra à l'inspection générale de l'économie forestière, à travers sa cellule de légalité forestière et de traçabilité, de prendre les bonnes décisions sur le traitement des infractions justifiant les cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité Flegt. Afin de délivrer ou non les certificats de légalité aux entreprises forestières qui en expriment la demande.

Alain Bienvenu Ossebi, parlant du manuel, a dit: «*Validé, le manuel sera préfacé par la ministre*



Les participants et les organisateurs posant après l'ouverture de l'atelier.

de tutelle, avant sa mise en page et son édition. 250 exemplaires seront produits. La version numérique du manuel sera diffusée en ligne, à travers le site de l'Apv et la version papier remise à toutes les parties ayant pris part à son élaboration.» Pour Marius Saya-Maba, «*la demande d'assistance directe formulée par le Congo se justifie dans le cadre d'un appui urgent que la Fao donne à tous les pays signataires des Apv, qui forment les projets pertinents, allant dans le sens de l'amélioration de la gouvernance forestière.*»

Mme Alessandra Cucchi a, quant à elle, rassuré les participants que l'Union européenne veut être un consommateur responsable de bois. C'est pourquoi, à l'avenir, le marché européen ne sera ouvert qu'aux grumes tropicales provenant d'une exploitation durable de la forêt. «*Je souhaite, a-t-elle poursuivi, bon travail à la cellule de la légalité forestière et de la traçabilité, ainsi qu'à toutes les parties prenantes appelées à apporter leur expertise dans*

la production de ce document tant attendu et déterminant, pour la mise en œuvre du système de vérification de la légalité contenu, dans l'accord de partenariat volontaire signé entre la République du Congo et l'Union européenne le 17 mai 2010, à Bruxelles.»

«*A travers cette initiative, la République du Congo, qui est reconnue au niveau de la sous-région comme pays de référence en ce qui concerne la gestion rationnelle de ses ressources forestières et fauniques, consolide sa dynamique inclusive, en associant à cette démarche toutes les parties prenantes impliquées, à savoir: les administrations publiques, le secteur privé et la société civile*», a indiqué Pierre Taty à l'ouverture de l'atelier. Rappelons que l'Apv-Flegt est un accord de partenariat volontaire déclinant une série de mesures à mettre en œuvre, pour lutter contre l'exploitation forestière illégale.

Philippe BANZ

## 11<sup>e</sup> édition de la foire d'exposition-vente des produits syriens

### Exposition des meubles de qualité et autres articles ménagers

La grande salle de conférence de la mairie de Poto-Poto, le 3<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, abrite du vendredi 2 septembre au mercredi 5 octobre 2016, la 11<sup>e</sup> édition de la foire d'exposition-vente des produits syriens. La cérémonie d'ouverture de cette foire a eu lieu vendredi 2 septembre dernier, à la maison commune de Poto-Poto. Et, c'est Jean Marie Ibata, conseiller au commerce extérieur du ministre du



Un salon avec des dorures à un prix abordable.

commerce extérieur et de la consommation, qui a coupé le ruban symbolique, en présence de Gabriel Obongui, directeur général du centre congolais du commerce extérieur, de Kamal Charabi, directeur général de la société Tamatex, de Jacques Elion, Marcel Ganongo et Victorine Ngampolo, respectivement administrateurs maires de Poto-Poto, Ouenzé et Djiri. Pour le directeur général de la société Tamatex, l'objectif de cette foire est de permettre au public brazzavillois de découvrir, d'apprécier et de se procurer des produits syriens, tels que les tissus pour meuble, rideaux, tapis, accessoires de couture, ventilateur, anti-moustiques, objets d'arts (bijoux), parfums, lustres, peinture, cuisinières, habits, sous-vêtements, chaussures (hommes, femmes, enfants), draps, couvertures de lit, serviette, coussins, nappe de table et baignoire, à des prix abordables.

Pascal BIOZI KIMINO

## P.s.t.a.t (Projet de renforcement des capacités en statistiques)

### Les journalistes éduqués sur le projet et l'importance des statistiques

Sensibiliser le public sur le rôle important des statistiques dans tous les aspects de la vie sociale, culturelle, économique au Congo a été l'objet de la réunion entre journalistes de différents organes de presse écrite et audiovisuelle et responsables de l'unité de coordination du P.s.t.a.t. Patronnée par Dominique Kimpouni, coordonnateur dudit projet, cette réunion a eu lieu jeudi 8 septembre 2016 au siège de ce projet.

Ouvrant la réunion, le coordonnateur du P.s.t.a.t a affirmé que celle-ci s'inscrit dans un processus participatif visant à assurer la visibilité des activités planifiées, pour la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre et le mois de la statistique allant du 20 octobre au 18 novembre. «*Les journalistes doivent nous aider à rendre visibles toutes nos activités. Ils doivent également nous accompagner dans la mise en œuvre du projet, pour assurer son succès*», a-t-il indiqué, avant de présenter le P.s.t.a.t dans son ensemble. Selon lui, le P.s.t.a.t découle de la volonté du gouvernement de la République du Congo de doter le pays d'un système



Les journalistes pendant la réunion d'échange.

statistique performant. Il est cofinancé par le gouvernement congolais à 85,5% et la Banque mondiale à 14,5%, pour un coût global de 16.500.000.000 F.Cfa. Le projet est mis à exécution depuis le 2 avril 2015, pour une durée de cinq ans. Il a pour objectif de renforcer les capacités du système statistique national à produire et de diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise de décision, tout comme de promouvoir la demande des données statistiques.

Outre la présentation générique du projet, les participants ont eu connaissance des activités phares de la Journée mondiale du tourisme et du mois de la statistique, édition 2016. Un échange fructueux s'en est suivi sous forme de questions-réponses permettant, ainsi, aux journalistes d'avoir de la matière, afin de bien vulgariser, au quotidien les données statistiques.

Aybienevie  
N'KOUKA-KOUDISSA

**J'aime lire  
La Semaine  
Africaine, votre journal**

**OFIS** store  
w Revendeur agréé

# Wiko

## Changeons les règles du Jeu !

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

t.: 06 600 00 00 (PNR)  
01 600 00 00 (BZV)

Pointe-Noire :  
315, Avenue Charles De Gaulle  
Brazzaville :  
105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

**Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Bacongo (Brazzaville)**

**Une «veillée musicale» en hommage à Célestin Kouka «Célio»**

Décédé le vendredi 20 août 2016, à Brazzaville, le chanteur Célestin Kouka «Célio», un des monuments de la musique des deux rives du fleuve Congo, a été porté en terre, le samedi 3 septembre dernier. Après un hommage de la République, au palais des congrès. Sous le patronage du ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Mais bien avant, une «veillée musicale» en l'honneur du cofondateur des orchestres O.k Jazz et Bantou de la capitale a eu lieu, le vendredi 2 septembre, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Bacongo (arrondissement 2). En présence des ministres de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, des sports et de l'éducation physique, Léon A. Opimbat, et du monde musical congolais. Plusieurs ensembles musicaux de la vieille et nouvelle générations se sont produits, dont certains ont magistralement interprété les œuvres de l'illustre disparu. Nous avons recueillis, à cet effet, des témoignages que nous publions ci-après.

- Alain Akouala Atipault, ministre des zones économiques spéciales: «C'est un monstre sacré de la musique congolaise qui vient de nous quitter. Il a fait partie d'un orchestre qui a porté très haut les couleurs de notre culture, de notre nation. C'est à ce titre qu'il a eu droit à des obsèques nationales. Le souhait de Célio était de faire que les Bantous deviennent un véritable patrimoine culturel national, à l'image de l'orchestre Aragon. Je crois que cela est un chantier, surtout pour la nouvelle génération».

-Cyrille Mbuwa, représentant le ministre de la culture de la R.D Congo: «C'est un grand homme qui vient de nous quitter. Il a participé à la création de l'O.k Jazz et des Bantous de la capitale. Mon ministre m'a demandé de le représenter ici, parce que nous partageons la même souffrance».

-Dieudonné Loussakou, président des Bantous de la capitale: «Ya Célio fut un grand homme. L'orchestre Bantou est très fier de l'avoir eu comme boussole, et peut se prévaloir de s'inspirer des qualités de cette icône, à savoir: son charme, son courage, sa dignité, sa rigueur, sa sobriété, son sens de discipline, son principe de toujours se remettre en cause. Le vieux Edo, dernier cofondateur en vie des Bantous, nous aidera à gérer l'héritage de «Ya Célio», tant qu'il vivra. Il est souhaitable qu'il soit l'objet de la préoccupation de tous».

-Edo Ganga, des Bantous: «Je perds un ami et un confident qui a beaucoup fait pour la musique. Il a composé plusieurs chansons, comme Rosalie Diop, qui reste un chef-d'œuvre».

-Verkys Kiamuangana, président de l'Union des musiciens congolais (R.D.C): «Bien que jeune, quand j'étais dans l'O.k jazz, Franco Luambo Makiadi me

parlait, souvent, de l'histoire des cofondateurs de l'Ok Jazz: Edo, Célio et les autres. C'est le cas de Célio qui était un bon chanteur et compositeur, avant les gens pensaient qu'il n'était que maracassiste. Avec sa belle voix, il interprétait les



Verkys Kiamuangana.



Dieudonné Loussakou.

chansons de Tino Rossi et consort. Et puis, chaque fois que je venais à Brazzaville, quand on se retrouvait, il me conseillait, en me disant de rester humble, malgré ma notoriété. Je ne peux pas oublier cela».

- Lutumba Simaro, président de Bana O.k et ancien de l'O.k jazz: «Célestin Kouka était mon aîné. Il est né en 1935, et moi, en 1938. Ils avaient créé l'Ok Jazz, en 1956. Moi, je suis arrivé en 1961. Ils ont créé les Bantous, et nous étions toujours en famille. «Ya Célio» était mon modèle pour la musique. Les jeunes doivent s'inspirer de lui, même s'ils ne sont pas venus nombreux à ses obsèques. C'est un monument qui nous quitte. On s'entendait très bien. A son retour à Brazzaville avec la création de l'orchestre Bantou, de temps en temps, quand je



«Célio» Kouka, une grande perte pour la musique des deux rives du fleuve Congo.



Alain Akouala Atipault.



Cyrille Mbuwa.

avez, aujourd'hui, Simaro, le poète, c'est parce qu'ils avaient tracé le chemin. Et «Ya Célio» a beaucoup composé dans l'Ok jazz. Il a chanté avec Vicky Longomba, vieux Edo, c'était la bonne musique, la bonne rumba, pour les deux Congo». -Jeannot Bombenga, président-fondateur de l'orchestre Vox Africa et ancien chef d'orchestre d'African Jazz: «Je regrette amèrement la disparition de Célestin Kouka. Il laisse un grand vide dans la famille musicale congolaise des deux rives du fleuve Congo. On se côtoyait, souvent. Il m'a toujours reçu, lors de mes séjours à Brazzaville, et moi, également, à Kinshasa, je faisais autant. Avec sa mort, je suis resté dans une tristesse indescriptible, parce que perdre un monument de sa taille, ça fait mal».

Propos recueillis par **Alain-Patrick MASSAMBA.**



Jeannot Bombenga.



Edo Ganga.

venais ici, je le cherchais, ainsi que le vieux Edo et les autres anciens. Si vous

**ISP imprimerie Saint-Paul s.a.**  
S.A. au capital de 24.250.000 F.C.A. - N° C.I.C.M. N° 11134427 - N°J 121071000070163  
Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur  
B.P. 239 - Tél: (06 242) 06 672 45 27  
E-mail: repbrazza2016@hoimail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

- Nos services:**
- \* impression de toutes cartes confondues
  - \* impression des calendriers
  - \* conception des logos
  - \* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
  - \* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:  
Contactez: 06 672 45 27  
Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU  
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09  
Collaboratrice: Elisabeth NTSONI  
Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67  
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

**Publication**

**Pierre Minkala-Ntadi enrichit sa bibliographie d'un nouveau livre**

Dans la collection Etudes africaines, et sous la préface de Bertrand Cabedoche, le Congolais Pierre Minkala-Ntadi vient de signer un nouveau livre. Celui-ci est intitulé: «La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone: Le cas du Congo-Brazzaville».



Pierre Minkala-Ntadi.



La couverture du livre.

Le nouvel ouvrage de Pierre Minkala-Ntadi traite de l'évolution de la presse africaine francophone dans un contexte de mutations sociopolitiques récurrentes. S'appuyant sur le cas particulier du Congo-Brazzaville, l'analyse démontre, clairement, comment les mutations sociopolitiques induisent des logiques sociales de la communication qui interfèrent dans la médiatisation de l'expérience sociale. Objet d'un enjeu de positionnement dans la sphère publique des acteurs sociaux aux jeux et intérêts divergents, l'information de presse produite dans ce contexte apparaît comme une simple mise en visibilité des acteurs sociaux les plus nantis, parce que détenteurs d'un double capital politique et financier. Mais au-delà de cette analyse du terrain congolais, cet ouvrage offre au lecteur des outils théoriques, pour interpeller le rapport des médias avec le politique dans les sociétés où ces derniers se développent.

Pierre Minkala-Ntadi est connu aussi sous son pseudonyme de Pierre Raudhel Minkala. Après avoir acquis une expérience professionnelle comme journaliste-rédacteur au bi-hebdomadaire catholique «La Semaine Africaine», à Brazzaville, et comme responsable diocésain des moyens de communication sociale dans le diocèse de Kinkala (département du Pool, République du Congo), il s'est spécialisé dans les Sciences de l'Information et de la Communication, où il a obtenu un doctorat de l'Université de Grenoble (France), préparé au laboratoire Gresec (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication). Sa thèse doctorale porte sur l'appropriation professionnelle des technologies de l'information et de la communication en contexte de dépendance politique: la spécificité de la co-construction de l'information de presse au Congo-Brazzaville.

- Comme écrivain et chercheur, il a déjà publié:
- «Souffrance et foi chrétienne dans la société congolaise» (Société des Ecrivains, Paris, 2006; Edilivre, Paris, 2009); «Cri du cœur» (Edilivre, Paris, 2009);
  - «Je dois passer la frontière avant midi» (Mon Pétit Editeur, 2010);
  - «Les esclaves du langage du péché» (Edilivre, Paris, 2013)
  - «L'appropriation professionnelle d'Internet dans la presse congolaise», Les Enjeux de l'Information et de la Communication, vol. 14, p. 5-18, 2013 [en ligne] URL: [http://w3.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/2013/Minkala-Ntadi/index.html](http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2013/Minkala-Ntadi/index.html)
  - «La presse congolaise dans la tourmente politique: l'illustration d'une tension entre liberté d'expression et responsabilité sociale», in Quaderni, n°77, 2012, pages 113-120
  - «Le développement de la presse congolaise face aux pratiques communicationnelles liées à Internet», in Problématisation et méthodologie de recherche. Actes des Journées doctorales 2011, Bordeaux, Société française des sciences de l'information et de la communication, 2011, pages 155-162

V.C.Y.

**CAMION A VENDRE**

**Contact: 06-976-58-36 / 05-531-36-53**

## Handball

# Caïman et ASEL, nouveaux champions du Congo

Surprises pour les récents championnats nationaux, les premiers disputés dans une salle moderne au Congo, du 5 au 10 septembre 2016, à Brazzaville. Hommes ou femmes, les champions en titre ont été détrônés: Inter Club, par Caïman, Abo-Sport "Djérére", par ASEL.

Samedi 10 septembre, après-midi. Finales des championnats nationaux de handball, féminin et masculin, au Gymnase Nicole Oba. Les quarante et unièmes. Elles mettent un terme à des joutes disputées depuis le 5 septembre par 12 équipes: Inter Club, Pétro-Sport, Etoile du Congo, Caïman, pour Brazzaville, A.S. Cheminots et Patronage Sainte-Anne, pour Pointe-Noire, chez les hommes; Abo-Sport, ASEL, Inter Club, CARA, pour Brazzaville, A.S. Cheminots et Patronage Sainte-Anne, pour Pointe-Noire, chez les dames. Ces finales ont été remportées par les hommes de Caïman, et les filles d'ASEL, tous de Brazzaville.

Si ASEL, qui succède à Abo-Sport, qui l'avait battu l'année passée à Pointe-Noire, fête son troisième sacre, il faut dire que Caïman a créé la sensation. En enlevant son premier titre. Une manière de déjouer les pronostics, de confondre le favori. Et



Une première, pour les joueurs de Caïman.

dans le cas d'espèce, ce favori, Inter Club, champion national en titre et champion communal 2016, n'a même pas disputé la finale. Caïman l'a battu et éliminé en demi-finale, la veille, en l'emportant par 22-17. C'est un joli exploit. Quant à Inter Club, il se console en enlevant la troisième place en disposant de Pétro-Sport (27-23).

Pour revenir aux dames, on peut aussi parler d'exploit, pour ASEL. Pour se hisser, les filles du coach Mpoua ont, d'abord, dicté leur loi au champion en titre, Abo-Sport, en demi-finale (31-29). Qui l'aurait crû, alors qu'Abo-Sport s'est promené au championnat communal, asphyxiant, littéralement, tous ses adversaires, y compris ASEL. Nous nous trompions,

torde le cou. Tant mieux, pour le handball congolais! En tout cas, la grosse déception est venue d'Abo-Sport, obligée de se contenter de la troisième place, en s'imposant devant Inter Club (32-26), en match de classement.

G.M.

#### Classements finaux.

**Hommes:** 1. Caïman. 2. Patronage Sainte-Anne. 3. Inter Club. 4. Pétro-sport. 5. Cheminots. 6. Etoile du Congo.

**Dames:** 1. ASEL. 2. CARA. 3. Abo-Sport. 4. Inter Club. 5. A.S. Cheminots. 6. Patronage Sainte-Anne.

**Meilleurs buteurs:** Divoko-Divo-



Toute la joie d'ASEL sur ces visages.

en affirmant qu'aucune équipe n'atteint Abo-Sport à la che-

ville. La réalité est venue nous ko (ASEL) et Nige Ekama Mbon Ebata (Patronage Sainte-Anne).

## Championnat national d'élite Ligue 1

### Le bon, le moins bon et le mauvais alternent

Ainsi va le championnat de football de Ligue 1 du Congo, à l'orée de son dénouement.

Des amoureux du ballon rond cherchent les auteurs des malheurs de leurs clubs respectifs chez les autres que dans leur propre camp. Des bouc-émissaires qu'ils traitent de tous les noms d'oiseaux de la Patte d'Oie et bons à déplumer.

En réalité, les joueurs, saturés de foot, semble-t-il, hésitent à se surpasser, quand ils ne sont pas, simplement, partagés entre le devoir et la revendication de la prime. Les dirigeants, qui entraînent les pas pour mettre la main à la poche, sont surpris que certains de leurs joueurs sèchent et l'entraînement quotidien et le match du week-end. D'autres, de savoir que leurs adversaires, plus fortunés, font montre d'une grosse générosité pour leurs joueurs ou les arbitres...

Les entraîneurs, égratignés, à leur tour, découvrent, sans enthousiasme, la notion d'insuffisance de résultats. Certains l'ont déjà appris à leurs dépens, d'autres pourraient les suivre dans les gradins. Contrat interrompu, sans autre forme de procès.

Cela étant, dix matches, dont cinq matches nuls, ont marqué la fin de la dernière semaine. Les acteurs seraient-ils si fatigués? Les résultats semblent y répondre. Ce n'est pas chaque week-end, en effet, qu'on en enregistre.

Il faut relever, en passant, la victoire rassurante de J.S.T sur Saint-Michel de Ouenzé (2-1), samedi 10 septembre,



J.S.T retrouve le trio de tête (Ph. d'Archives)

à Massamba-Débat. Elle lui permet de se reloger dans le trio de tête.

Le même jour et sur la même pelouse, les militaires d'Inter Club ont, de leur côté, dynamité l'A.S.P (5-1).

Par contre, le suspense a enveloppé les matches Diables-Noirs-Tongo F.C et Etoile du Congo-La Mancha, dimanche 11 septembre. Deux matches dont les pronostics les plus établis, tutoyés, ont plongé certains dans un océan d'amertume. Les Diables-Noirs, par exemple, se sont mis à balbutier. Pour mettre les pouces, après seulement une minute d'explication. Leur gardien de but, Mongondza, n'a pu parer le caillou lancé par Botamba, de Tongo: 0-1. Finalement, une longue chevauchée de Bomanaye a amené le ballon sur les pieds de Jonathan Mbou, qui a égalisé: 1-1 (31). La situation n'a guère évolué, jusqu'au dernier coup de sifflet de l'arbitre. Même scénario, entre l'Etoile

du Congo et La Mancha de Pointe-Noire. Au but de Ngapa, à la 1ère minute, pour l'Etoile du Congo, a répondu celui de Lima (18<sup>e</sup>), pour La Mancha: 1-1. Ce score a persisté jusqu'à la fin. Mais, que de sueurs froides au dos pour les supporters d'Etoile du Congo, La Mancha ayant imposé son football, sa pression. La défense des locaux, harcelée, s'est pliée en mille pour éviter le pire. Elle a compté aussi sur les maladresses adverses, pour tenir le match nul. Il faut signaler la défaite du CARA, battu par Jeunes Fauves, à Dolisie (1-0), et la victoire à la Pyrrhus de l'A.C Léopards aux dépens de Patronage Sainte-Anne (1-0), grâce à Césair Gandzé (87<sup>e</sup>).

Jean ZENGABIO

Autres résultats: Pigeon Vert-F.C Kondzo (2-2), Munisport-Nico-Nico (0-2), A.S. Cheminots-V. Club Mokanda (1-1), A.S.K.-J.S.P (1-1). Classement officieux: 1. A.C

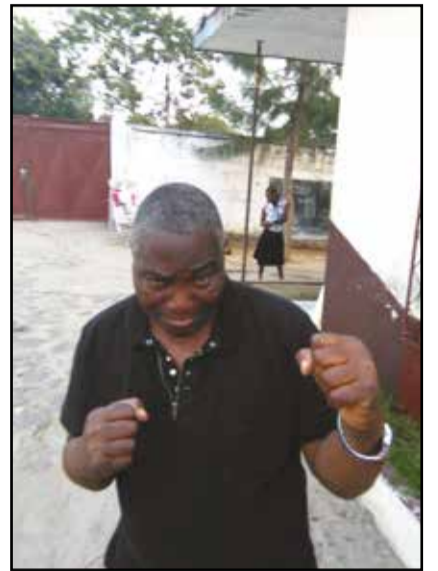
## Samuel Boulemvo, ancien boxeur congolais

### De Toulon à Brazzaville, la marche d'un puncheur...

Boulemvo! Ça vous dit quelque chose? Certainement. Les vieux se souviennent. C'est un nom frénétiquement scandé dans les salles de boxe de France et d'Afrique centrale, à l'époque où la boxe congolaise, compétitive, rivalisait avec les autres. Puis, silence. On a vite fait d'oublier. Et pourtant, Samuel Boulemvo (Maxime est son deuxième prénom, mais il est moins usuel) est toujours là, mais de l'autre côté du ring. Un physique puissant, un visage taillé dans un corps athlétique. Modeste, son sourire est spontané, bon enfant alors qu'il revendique 73 ans d'âge. Nous l'avons rencontré au quartier Massissia. Il retrace, dans l'interview qu'il a bien voulu nous accorder, son parcours.

#### \*Qui êtes-vous et d'où venez-vous, Samuel Boulemvo?

\*\*Je suis né le 17 juillet 1943, à Hamon-Madzia, dans le département du Pool. Avant de devenir boxeur, je préférais le football. Dans mon village, j'ai joué dans l'équipe Diamant, au poste de gardien de but. A Dolisie, j'ai pris une licence dans l'A.S.P.T.T et l'A.S. Cheminots, entre 1959 et 1961. Je n'ai donc découvert la boxe qu'en 1962, en France,



Samuel Boulemvo.

où, marin recruté à Pointe-Noire, en août 1961, j'avais été affecté à la base de Toulon après une formation de six mois à Dakar. Mon entraîneur était Raoul German, un officier de réserve de la marine française et manager de l'équipe militaire de boxe de Toulon.

#### \*Comment a évolué votre carrière en France?

\*\*J'ai disputé mon premier combat en 1963, contre un poids super-welter. Au total, j'ai remporté 16 combats, en est perdu 2 et fait 2 matches nuls. J'ai été champion de Toulon, champion de la Provence, champion de France militaire et remporté le championnat méditerranéen militaire. J'ai fait, également, partie de l'équipe militaire de France; on s'entraînait au Bataillon de Joinville, le centre de préparation de toutes les sélections militaires, tous les sports confondus.

#### \*N'étiez-vous pas tenté de monter à Paris, pour devenir professionnel?

\*\*J'étais militaire et, surtout, marin. J'étais régulièrement dans un bateau et affecté là où le besoin l'exigeait. J'ai ainsi été envoyé, par exemple, à Mesl-Kebir, en Algérie, et au Liban, mais je revenais après les missions à la grande base de la marine de Toulon. Je n'ai donc pas eu l'occasion de faire de l'activité pugilistique mon métier. J'aurai sans doute fait carrière.

#### \*Ensuite, tu es revenu à Brazzaville. En fait, pourquoi?

\*\*Je suis rentré au pays en septembre 1965, à la faveur de la création de la marine congolaise. J'étais, avec d'autres Congolais de la diaspora, l'un des premiers à constituer cette nouvelle force militaire.

#### \*Et vous avez renoncé à la boxe?

\*\*Non! J'ai continué, en intégrant le Boxing club de Poto-Poto, puis le Boxing club de Bacongo. Je jouais aussi dans l'équipe militaire de handball du bataillon de Brazzaville. En 1968, le président Marien Nguabi m'a instruit pour former l'équipe militaire de boxe. Les meilleurs boxeurs ont intégré l'armée, d'autres, comme Kimbembé "l'Enfant", ont refusé.

#### \*Des souvenirs de votre carrière au plan local?

\*\*D'émouvants et tristes. Je suis monté sur le ring, pour pas moins de 80 combats officiels. J'en ai remporté la plupart. Mes adversaires les plus redoutables étaient, plutôt, Kinois. J'ai descendu un certain Mangemba, à Kinshasa, en 1969, et un autre, Ilunga, ici à Brazzaville, la même année. Un combat intéressant contre le Gabonais Makita: je l'ai liquidé au second round. Le 21 mai 1968, j'ai perdu contre le Sénégalais Abdou Fall sur une décision très contestée par le public. J'ai, également, perdu mon combat contre le Camerounais Joseph Bessala, aux points.

#### \*Pas de souvenirs des 1ers Jeux africains?

\*\*Je résidais en France, à l'époque. La fédération m'avait convoqué, mais les négociations avaient échoué par la faute de l'émissaire des autorités de l'époque.

#### \*Vous êtes ensuite devenu encadreur...

\*\*J'encadrais déjà quand j'étais encore sur le ring. J'ai définitivement raccroché mes gants en 1974, pour prendre la charge de l'équipe nationale et de la sélection nationale militaire. J'ai fait découvrir plusieurs jeunes que j'ai, ensuite, envoyés se perfectionner en France, mais certains ont déserté et tout est retombé sur moi...

#### \*Vous avez ensuite disparu de la circulation...

\*\*Pas tout à fait. Je suis allé passer le brevet supérieur en France. C'était en 1979. Malheureusement, et c'est l'un des moments tristes, pour moi, on m'a coupé le salaire. J'étais lieutenant. Heureusement, des amis français connus antérieurement à Toulon m'ont permis d'intégrer l'Insep de Paris, comme encadreur de la section boxe. J'entraînais aussi dans le club de boxe de Saint-Ouen, en banlieue parisienne. Puis, j'ai créé deux clubs de boxe, l'un à Lagny-sur-Marne, en 1997, l'autre, à Meaux, en 2000. Age oblige, j'ai cessé d'être sur le terrain, et suis devenu expert. C'est ainsi que pendant les derniers Jeux africains, mon pays m'a sollicité pour lui donner un coup de main. Mais, je garde un triste souvenir de ce récent épisode.

#### \*Que s'est-il passé?

\*\*Un an après, je n'ai pas encore perçu mes émoluments. Il paraît que la fédération les a détournés. Le problème est sur la table des autorités sportives nationales, mais on est toujours à la case-départ.

Propos recueillis par Guy-Saturnin MAHOUNGOU

**18<sup>e</sup> session du Conseil national de l'éducation  
préscolaire, de l'enseignement primaire...**

**Près de 300 participants échangent sur  
l'avenir de la qualité de l'éducation au Congo**

Dans le but de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation par la formation initiale et continue des enseignants, il se tient, du 12 au 14 septembre 2016, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, la 18<sup>e</sup> session du Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sur le thème: «*La formation initiale et continue des enseignants comme l'un des piliers de la stratégie sectorielle de l'éducation*». Les travaux ont été ouverts par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. En présence de quelques membres du gouvernement, des chefs d'agences du Système des Nations unies, parmi lesquels, Ana Elisa De Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, des directeurs départementaux de l'enseignement, etc.



Ana Elisa De Santana Afonso et Anatole Collinet Makosso.

précédent conseil tenu du 15 au 17 septembre 2015, du profil des enseignants dans les écoles privées de l'enseignement général, de la problématique de recrutement et de l'utilisation des enseignants, de la problématique de la formation initiale des enseignants de l'E.n.s (Ecole normale supérieure) et de l'E.n.i (Ecole normale des instituteurs), du rôle de l'inspecteur dans la formation des enseignants. Les travaux de ce conseil seront intercalés de la communication du ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le mardi 13 septembre. Selon Anatole Collinet Ma-

kosso, pour être plus compétitif, le système éducatif congolais doit obéir à des projets pédagogiques novateurs, en phase avec les réalités et la quête d'un Congo moderne, émergent et plus prospère. «*Face au besoin d'obtenir un système éducatif plus performant, une formation initiale ne suffit pas, elle nécessite d'être entretenue de façon continue sur le terrain de la pratique*», a-t-il déclaré. Il n'y aura pas d'émergence de l'école, sans une formation efficiente et efficace des enseignants qui sont considérés, à juste titre d'ailleurs, comme des opérateurs pédagogiques par excellence. «*En effet, quiconque veut exercer le métier d'enseignant doit être formé à la base, c'est la formation initiale et se former de façon permanente*»,

a martelé Anatole Collinet Makosso.

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a, par ailleurs, annoncé que tout en poursuivant les efforts de lutte contre la fraude, durant cette année scolaire, «*nous allons plancher sur une autre thématique, celle de la formation initiale et continue des enseignants comme l'un des piliers de la stratégie sectorielle de l'éducation*».

**Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE**

**J'aime lire  
La Semaine  
Africaine,  
votre  
journal**

Association Lisanga 242

**Accompagner les jeunes  
dans la formation  
qualifiante**

Conduite sur les fonts baptismaux le 31 août 2014, l'association Lisanga 242 a pour objectif primordial, d'accompagner les jeunes toute obédience confondue, sans distinction d'appartenance politique, ethnique ou régionaliste dans la formation qualifiante. Elle se veut le creuset des jeunes dans toute sa diversité, afin de combattre le chômage, de promouvoir l'autonomisation et l'épanouissement; de bannir les comportements anti sociaux et accompagner les jeunes porteurs des projets prometteurs jusqu'à leur aboutissement.

Samedi 3 septembre 2016, le comité préparatoire, mis en place par l'Assemblée générale constitutive du 31 août 2014, et dirigé par Romy Oyo, a convoqué une assemblée générale. Celle-ci a réuni près de 200 jeunes, venus de tous les arrondissements, à la mairie de Ouenzé, le cinquième arrondissement de la ville capitale, pour vulgariser les textes fondamentaux devant régir cette association juvénile et ce, prélude à la tenue de la grande assemblée générale électorale qui aura lieu dans les prochains jours, sur le thème: «*Une jeunesse unie pour vivre ensemble*». Aussi, a-t-on élaboré un programme provisoire d'activités qui servira à la campagne d'adhésion et de sensibilisation de tous les jeunes, sur le thème: «*Un jeune, un métier*». En vue d'une insertion socioprofessionnelle et d'une prise en charge par soi-même. Toujours dans le cadre de la poursuite de ces activités, il s'est tenu samedi 10 septembre à l'école primaire jouxtant la Basilique Sainte Anne de Poto-Poto, une rencontre citoyenne qui a regroupée toutes les jeunes filles et femmes de l'association Lisanga 242, sur le thème: «*Le rôle de la jeune femme dans la société congolaise*». Celui-ci était subdivisé en trois sous-thèmes, à savoir: «*Droits et devoirs de la femme*»; «*L'apport de la femme dans le développement du Congo: cas de l'entrepreneuriat féminin et les discriminations faites aux femmes*». Ces thèmes ont été développés, tour à tour, par Mme Fallor Ndengué, présidente de la section féminine de ladite association et par Mlle Michelle Yako, Miss Congo 2016.

Signalons que l'adhésion dans Lisanga 242 est libre et volontaire.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

**AVIS D'OUVERTURE DE MASTER  
DROIT NOTARIAL**

Conformément à la convention signée, d'une part, par les autorités politiques (Ministre nigérien de la Justice, Garde des Sceaux, et le Ministre nigérien de l'Enseignement Supérieur), les autorités académiques (Recteur de l'Université Abdou Moumouni) et les instances internationales du Notariat, représentées par le Président de la Commission pour les Affaires Africaines (CAAf) et la Présidente de la Chambre Nationale des Notaires du Niger (CANN), d'autre part,

Il sera ouvert, à la Faculté des Sciences Économiques et Juridiques de l'Université Abdou Moumouni, un Master professionnel droit notarial.

Aux termes de ladite convention, la FSEJ sera le centre exclusif de formation des notaires dans l'espace regroupant les Etats africains membres de la CAAf (Niger-Burkina-Sénégal, Togo, Bénin, Cameroun, Congo, Tchad, Mali etc.).

L'accès au Master est subordonné à l'admission aux épreuves d'un concours d'accès organisé chaque année dans chacun des Etats membres.

Chaque Chambre Nationale des Notaires détermine le nombre de places ouvertes au concours de recrutement qui concernera les deux niveaux du Master (Niveau Master 1 - ouvert aux titulaires d'une licence en droit, et niveau Master 2 - ouvert aux titulaires d'un certificat de validation du Master 1 - ou d'une maîtrise en droit).

La formation est d'une durée de 2 Semestres pour les 1er et 2ème niveaux.

Des informations complémentaires vous seront adressées dans les tout prochains jours.

**Me Esther Nanette  
NOTE,**  
Présidente de la Chambre  
Nationale des Notaires  
du Congo

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, passage à niveau du Marché PV,  
A côté des DEPECHEs DE BRAZZAVILLE  
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857  
E-mail: norbertmad@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

**MANIELIMA**

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège : 12, Rue Lékéti (Ouenzé)  
Brazzaville  
REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 18 Avril 2016, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila), le 26 Avril 2016, sous Folio 074/3, n°734, il a été constitué une Société dénommée: «*MANIELIMA*», dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Capital:** Le capital de la Société est de 1.000.000 F. CFA ;

**Siège:** Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 12, rue Lékéti (Ouenzé);

**Objet:** La Société a pour objet, en République du Congo:

- \* Presse écrite, production (documentaires et émissions télévisées);
- \* Prestations de services: décoration et organisation des cérémonies de mariage;
- \* Fournitures des matériaux de construction, de bureau et informatique, mise à disposition du personnel;

- \* Bâtiment et travaux publics, import-export;
- \* Fournitures des lits et de lingerie dans les administrations et entreprises, formation;

**Durée:** La durée de la société est de 99 années;

**RCCM:** La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/16 B 6427 du 27 Avril 2016;

**Gérance:** Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 18 Avril 2016, Mademoiselle NGALINA Varlette Gelina a été nommée Gérante de la Société, pour une durée illimitée;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion*  
**Maître Norbert MADZOU,**  
Notaire

# Réformer pour accroître la performance de l'Etat et atteindre une croissance inclusive

La crise économique que nous vivons inscrit une rupture, mais c'est aussi un formidable accélérateur de changements. Un moment où rien n'est écrit d'avance. Ce monde en mouvement est plus complexe, plus risqué et instable. Il bouleverse les repères, bouscule les croyances, mais c'est aussi un monde de défis et d'opportunités. Il faut comprendre ce qui se passe, tenter d'anticiper pour être davantage dans l'action et moins dans la réaction. Il faille engager des réformes... Selon l'O.C.d.e (Organisation de coopération et de développement économiques), la réforme de l'Etat est nécessaire pour accroître la performance de celui-ci. Elle consiste généralement à faire «transiter» l'Etat d'un fonctionnement administratif à un fonctionnement gestionnaire, d'un système bureaucratique à un ensemble de mécanismes inspirés de la nouvelle gestion publique, la G.a.r (Gestion axée sur les résultats).

L'expression réforme de l'Etat désigne les actions de type législatif ou réglementaire qui doivent entraîner une modification substantielle de l'organisation, du périmètre d'actions ou des méthodes de fonctionnement de l'Etat, c'est-à-dire de ses administrations à travers ses collectivités locales. L'objectif proclamé de ce type de réforme structurelle, inspiré par la nouvelle gestion publique, est généralement de réduire les coûts de fonctionnement, éventuellement par des hausses de productivité, d'améliorer le service rendu aux citoyens, de diminuer la pression fiscale sur les entreprises, d'optimiser les prélèvements des impositions locales au bénéfice des collectivités ou encore de réduire l'emprise de l'Etat sur l'économie.

La réforme de l'Etat est souvent associée à d'autres changements qui touchent le pays. Il est bien évident qu'un projet politique consistant en une réduction sensible des interventions de l'Etat se traduit aussi par sa nécessaire réorganisation. Mais, la confusion doit, cependant, être évitée: la réforme de l'Etat d'une part et la transformation de la société d'autre part sont deux choses distinctes. Ainsi, le projet de réforme doit toucher l'ensemble des structures politiques, économiques et sociales. Les objectifs seront de moderniser en profondeur le fonctionnement des services de l'Etat et mettre en cohérence l'action de l'Etat sur le territoire. Renforcer: la proximité de l'Etat et des collectivités; Améliorer l'efficacité et la productivité des administrations et services, en réalisant des économies budgétaires; Moderniser: les méthodes de travail; et Conforter: l'équilibre des territoires ou départements. Ce projet de réformes à engager par le gouvernement soutiendra l'avènement des nouvelles institutions républicaines qui garantiront une séparation effective des pouvoirs et/ou des mandats, nationaux et locaux, assurant ainsi à nos concitoyens, par des garanties de délibération, le libre exercice de leur souveraineté, à travers leurs devoirs et obligations à l'égard de la République. L'action de ce projet de réformes s'inscrit dans le cadre constitutionnel de la nouvelle République, et c'est parce qu'elles sont au cœur de la vie politique et constituent le socle de l'action de l'Etat, les institutions ne sauraient rester à l'écart de l'effort de modernisation souhaité par les Congolais et à engager par le

gouvernement. En résumé, «la réforme de l'Etat» ne passe pas uniquement par une redéfinition politique de la vie sociale: elle entend dépasser, bousculer et déborder les concepts ou les considérations qui bloquent la société congolaise depuis trois générations, dans son émancipation et son évolution: pour élaborer un projet global qui se veut fondateur et transcendantal, posera les jalons effectifs de nos réformes étatiques. «La réforme de l'Etat» implique, en outre, que soit dépassée sinon abolie, toute considération purement régionaliste, partisane ou ethnocentrique qui tend à substituer l'intérêt de la Nation par l'intérêt personnel ou partisan. En somme, réhabiliter la politique, moderniser et réorienter l'Etat avec des hommes et des femmes visionnaires et compétents, dénués de tous intérêts et égoïsmes, forts de convictions, pour servir l'Etat et la Nation.

**Nécessaires réformes structurelles**  
Malgré la sensible amélioration de l'environnement des affaires, à travers la mise en œuvre de quelques réformes (secteur pétrolier et minier, services financiers, libéralisation, privatisation et réglementation de quelques activités économiques et services ...) et l'exécution de programmes ambitieux pour développer les infrastructures publiques (hôpitaux, routes, autoroutes, aéroports...), la croissance économique «inclusive» est restée volatile, insuffisante et dépendante du secteur pétrolier, face à l'ampleur de la demande sociale. Ce qui conduit à un déséquilibre du produit intérieur brut (P.i.b.), à un taux de chômage élevé, notamment parmi les diplômés et les jeunes. Cela contribue à l'aggravation du volume de la pauvreté. Ainsi, pour rattraper les retards considérables accumulés et atteindre un niveau de développement humain (I.d.h) appréciable, il serait judicieux de redéfinir certaines politiques publiques et d'accorder une attention particulière aux catégories de la population à fort impact sur l'indice de développement humain comme les personnes du troisième âge, les femmes et les jeunes, sans obérer la qualité des services publics. Subséquemment, les circonvolutions de la conjoncture économique actuelle sont en train de nous rappeler que le choix de



Francis De Cardorelle.

la transformation structurelle de notre économie, de la diversification des secteurs d'activités et des services, la question de l'équilibre budgétaire et fiscal se pose et qu'il faille sans plus attendre, commencer à réformer. L'heure est à l'urgence.

### Impératifs préalables de bonne gouvernance

D'où le besoin de clarifier un certain nombre de préalables que l'on pourrait regrouper en quatre impératifs essentiels de portée nationale:  
- respect de la loi républicaine;  
- action contre le népotisme catégoriel et social;  
- renaissance de la Nation et de l'esprit civique;  
- défense et réhabilitation des valeurs qui fondent notre société.  
Si et seulement si ces préalables ne sont pris en considération, aucune pratique gouvernementale, aussi pertinente serait-elle, ne résisterait à une exacerbation sauvage des corporatismes et à une implosion centrifuge quasi tribale d'antivaleurs et de comportements sociaux qui, actuellement, se décomposent dans notre pays, en clientélisme, népotisme, laxisme, ethnocentrisme, trafic d'influence, corruption, concussion, prévarication, amateurisme, incompetence au sein de l'administration publique, de la société civile et même de l'Etat. Tout cela au «vu, su et au nom» de l'Etat. L'ensemble de ces maux paraissent être, aujourd'hui, les points dominants voir d'excellence, de la régie collective du jeu national. Ce constat nous ramène aux questions liées à la bonne gouvernance, à l'éthique, au civisme, au respect de l'autorité de l'Etat et à l'existence effective d'un Etat de droit responsable. On ne rappellera jamais assez que seuls les pouvoirs et les institutions que confère le concept démocratique, permettent la mise en place et l'existence de contre-pouvoirs institutionnels, civils et sociaux, capables de dénoncer ou de stopper les abus ou injustices commis par l'Etat ou par ses agents, qu'elles qu'en soient leurs appartenances sociales ou statuts officiels, s'ils en sont coupables ou responsables, au nom de l'équité, de la justice et de l'intérêt national. Cependant, un simple programme de réformes ne saurait couvrir l'ensemble du champ social, économique et politique. Il est plus facile d'agir sur les choses que sur les esprits et les comportements. A cet égard, il faut être bien clair. D'où la nécessité de mettre en œuvre des volontés politiques

pragmatiques et des stratégies décentralisées, qui traduiront des actions et qui porteront des changements concrets à l'échelle nationale, par le retour d'un «bien-être et nouvel ordre civique et social» à l'endroit des concitoyens et pour les besoins de notre Nation.

### Trois orientations essentielles

Tels sont donc les préalables à cette démarche programmatique. A quoi, s'ajouteraient ces quelques orientations essentielles:  
- d'abord, permettre à la Nation, par une action multidimensionnelle et vigoureuse contre le chômage qui mine la société, d'utiliser dans l'intérêt de la communauté tout entière, sa richesse principale qui est son capital humain. Combattre les égoïsmes individuels ou privés, liquidateurs de toutes aspirations progressistes ou ambitions nationales;  
- ensuite, entreprendre une vaste restructuration du «chantier Congo», de façon à réconcilier les deux pôles de son espace territorial, urbain et rural, et à les mettre au service d'une finalité résolument, décentralisatrice et ré-équilibrante;  
- enfin, rompre avec les illusions de «l'Etat minimum» et du «tout Etat», pour substituer au faux dilemme de «l'Etat providence», la solution de «l'Etat rationnel». Tous ensemble, nous le pouvons.  
La priorité nationale, c'est d'abord une refonte globale de nos politiques publiques dans leurs orientations et ap-

plications pour les secteurs: école, emploi, formation, santé, culture, ville et énergie. Qui doivent s'établir sur de nouvelles bases de modèles économiques et sociaux, à travers une réelle politique de décentralisation et de déconcentration. Pour plus d'efficacité, ces politiques publiques gagneraient à être territorialisées, mieux coordonnées et intégrées dans une vision à long terme du développement humain. Cependant, une reconsidération de notre centralisme étatique se pose: notre longue tradition de centralisme et de gestion socialiste a annihilé tout esprit d'initiative et d'entrepreneuriat; a suscité une mentalité d'assisté, de rentier et donné naissance, dans l'Administration, à des comportements dirigistes et centralisateurs ou, au contraire, laxistes et démotivés, selon le cas. N'ayant pas abandonné un modèle hérité de la décolonisation, alors utile, voire efficace mais devenu inadapté, le Congo reste très largement une société de connivence et de privilèges. L'Etat se prescrit toujours dans les moindres détails, à l'ensemble des relations économiques, s'immisce autant dans les processus de gestion et décisionnels des structures parapubliques ou entités tutélaires et même du secteur privé, sans pour autant en offrir les conditions appropriées requises par son engagement. La fonction de l'Etat serait de mieux sécuriser les investissements, de réglementer, réguler,

les activités économiques et sociales et moderniser l'état des services publics. Trop d'Etat et à la fois manque d'Etat caractérisent notre administration qui éprouve bien des difficultés à exercer ses fonctions dans un contexte libéral et mondialisé. Elle n'est guère en mesure d'assurer la mise en place d'un environnement propice au développement du secteur privé et offre de nombreuses résistances aux changements. «Il nous faut un Etat flexible, répartiteur de valeurs économiques et générateur de valeurs sociales, qui doit offrir aux collectivités départementales et locales, le choix et l'avenir de leur développement, en établissant une péréquation équilibrée et solidaire de leurs ressources financières et humaines entre elles, tout en les soumettant à une obligation d'investissement dans leurs infrastructures locales, sous contrôle de l'Etat, à priori et à posteriori». C'est le fondement de la décentralisation. Ce schéma de groupe permettra et accompagnera une croissance inclusive autocentrée et dynamique. Un rééquilibrage social au cœur d'un développement intégré se fera, et l'Etat se désengagera progressivement de certaines de ses charges actuelles, pour se concentrer essentiellement sur ses principales fonctions régaliennes dévolues. Ainsi, il est impératif et responsable, de la part de l'Etat, pour notre intérêt collectif, d'engager un «train de réformes» qui puissent, à tous les niveaux de la vie sociale, économique et politique, changer la «donnée sociale». Car la collectivité nationale s'inquiète de son avenir, malgré les effets d'annonces d'investissements et d'indicateurs de développement macro-économiques prometteurs, devenus incertains. Tous les niveaux de la vie économique, politique et sociale doivent être pris en compte pour parvenir à une réforme harmonieuse et globale. Sachons que 67% de la population a moins de 25 ans; que 34% de la population active jeune est au chômage; que 65% des Congolais sont précarisés; que 42% ont accès à l'eau potable et 36% à l'électricité et 8% à l'Internet. Vu ce bilan, nous sommes loin d'avoir atteint les objectifs du millénaire ou du Plan national de développement 2012-2016. Pourtant, le Congo est un pays riche et intelligent. Il possède de réelles potentialités économiques et suffisantes de ressources humaines et financières, pour assurer la prospérité de son développement humain en toute indépendance. Nul aujourd'hui ne peut prétendre provoquer, dans un pays comme le Congo, dont les processus de développement sont parvenus à une telle complexité, une dynamique réformatrice et novatrice, sans l'implication, la participation et l'engagement de l'ensemble des Congolais, pour son émergence. C'est pourquoi le président de la République, chef de l'Etat devrait résolument s'engager pour répondre aux attentes que suscite le nouveau cadre constitutionnel, afin que le gouvernement, à travers son premier ministre, puisse porter la nouvelle République sur les fonts baptismaux.

**Francis De CARDORELLE**  
Cardorelle.francis@hotmail.com  
Analyste

### Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
<b>6 mois</b>		<b>91 Euros</b>
<b>Retrait sur place:</b>		<b>182 Euros</b>
<b>Expédié:</b>		<b>Autres pays d'Afrique</b>
<b>23.400</b>		<b>96 Euros</b>
<b>1 an</b>		<b>Europe</b>
<b>Retrait sur place:</b>		<b>96 Euros</b>
<b>31.200</b>		<b>192 Euros</b>
<b>Expédié:</b>		<b>Amérique-Asie</b>
<b>46.800</b>		<b>100 Euros</b>
	<b>France, Afrique</b>	<b>200 Euros</b>

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au cd) | Brazzaville : 01 Av Cardinal enlre  
Tél : (+242) 053010738 / 05591075 | Biyemba (face à la Mairie)  
Tél : (+242) 05501079 / 05501075

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.



**CELEC**

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

# La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

**Fil TH 1,5**



**7.000 FCFA**



Les Câbleries du Sénégal

**Fil TH 2,5**



**10.900 FCFA**



**Schneider Electric**

**Domaé**

**2.900 FCFA**

**legrand®**  
**Prise Kaptika**



**400 FCFA**



**legrand®**  
**Multiprise 2P+T**

**6.900 FCFA**

**legrand®**  
**Hublot Rond**



**4.400 FCFA**

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo  
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)